



COMPTE RENDU ADMINISTRATIF 2021



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
AUTORITÉS :	3
Conseil administratif	5
Conseil municipal	6
ADMINISTRATION :	13
Personnel communal	15
COMPTE RENDU ADMINISTRATIF	17
Points forts	19
Statistiques.....	21
Finances	22
DICASTÈRES DE M. JEAN-LUC BOESIGER	29
Culture et Loisirs	30
Sport.....	33
Aménagement du territoire - Urbanisme - Mobilité.....	36
DICASTÈRES DE M^{ME} BEATRIZ DE CANDOLLE	41
Sécurité et prévention.....	42
Récolte des déchets	50
Environnement et domaine public communal	53
Travaux de génie civil	55
Bâtiments communaux.....	57
DICASTÈRES DE M. PHILIPPE MOSER.....	63
État civil	64
Petite enfance	66
Écoles	70
Jeunesse.....	73
Social	81
Fondation pour le logement	88

AVANT-PROPOS

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

En application de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous avons l'avantage de vous faire parvenir le compte rendu administratif et financier de l'année 2021.

Ce document met en évidence les activités communales du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Afin que la lisibilité des informations soit optimale, comme l'an dernier, nous avons choisi de présenter ce compte rendu sous une forme plus condensée et avec les différents domaines regroupés par dicastère.

Les comptes annuels de notre commune sont détaillés dans un document annexe, conformément aux nouvelles dispositions légales et réglementaires, dans lequel vous trouverez les chiffres, annotés et illustrés, offrant une vue générale et explicite du rapport de contrôle de notre fiduciaire. Un extrait a toutefois été inséré dans le présent compte rendu.

Le Conseil administratif tient ici à renouveler sa gratitude au Conseil municipal pour son appui et à saluer le personnel pour son efficacité et son esprit constructif pour le bien de Chêne-Bourg.

Le Conseil administratif :



Jean-Luc BOESIGER
Conseiller administratif



Philippe MOSER
Maire



Beatriz de CANDOLLE
Conseillère administrative

Chêne-Bourg, avril 2022

AUTORITÉS :
CONSEIL ADMINISTRATIF
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL ADMINISTRATIF

BUREAU DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Bureau du Conseil administratif a été formé pour 2021-2022 de la façon suivante :

Président : M. Philippe Moser, portant le titre de Maire

Vice-président : M. Jean-Luc Boesiger, Conseiller administratif

Membre : M^{me} Beatriz de Candolle, Conseillère administrative

Secrétaire : M. Pierre Debieux, Secrétaire général

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

M. Jean-Luc Boesiger	M ^{me} Beatriz de Candolle	M. Philippe Moser
Aménagement du territoire <i>(urbanisme et mobilité)</i> Culture, sports et loisirs Communication <i>(dès le 1^{er} octobre)</i> Développement durable	Constructions et travaux Environnement et domaine public Sécurité <i>(police municipale, pompiers, sauveteurs auxiliaires, ORPC)</i> Communication <i>(jusqu'au 30 septembre)</i> Développement durable	Finances Cohésion sociale <i>(affaires sociales, petite enfance, écoles, jeunesse, aînés, maison de quartiers, TSHM)</i> État civil Administration communale Développement durable
Remplaçant : M. Philippe Moser	Remplaçant : M. Jean-Luc Boesiger	Remplaçante : M ^{me} Beatriz de Candolle

Pour faciliter la lecture, les noms de fonctions ont été utilisés au masculin et se rapportent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

CONSEIL MUNICIPAL

Au 31 décembre 2021, le Conseil municipal se compose comme suit :

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

(7 sièges)

Paul Annen
Gilles Brand
Audrey Carrilho
Vanessa de Caboga
Delphine Giulietti
Damien Lechevallier
Philippe Meyer

SOCIALISTES (4 sièges)

Carmen Puglisi
Komla Sobo
Renate von Davier Brun
Vladimir Yossifov

LES VERTS (8 sièges)

Ivan Ardizzone
Mauro Bellucci (dès le 11 mai,
en remplacement de Sumaiya
Sermet)
Marina Cabitza
Jean-Marc Cuenet
Lorédan Füeg
Louise Glatz
Magali Origa
Vincenti Bruno

DÉMOCRATES-CHRÉTIENS

(2 sièges)

Alain Kolly
Jean Toscan

GROUPE INDÉPENDANTS

CHÊNOIS (2 sièges)

Hubert Borcard
Olivier Dallais

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal a été formé pour 2021-2022 de la façon suivante :

Président	M.	Jean Toscan
Vice-président	M.	Hubert Borcard
2 ^e Vice-président	M.	Gilles Brand
Secrétaire	M.	Ivan Ardizzone
Membre	M ^{me}	Renate von Davier Brun

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Au 31 décembre 2021, la composition des commissions permanentes est la suivante :

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidente :	M ^{me}	Origa
Vice-Président :	M.	Brand
Membres :	M ^{mes}	Cabitza, von Davier Brun
	MM.	Dallais, Füeg, Meyer, Toscan, Yossifov

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

Président :	M.	Ardizzone
Vice-Président :	M.	Kolly
Membres :	M ^{mes}	Cabitza, Puglisi
	MM.	Borcard, Brand, Bellucci (dès le 8 décembre, en remplacement de M. Cuenet), Meyer, Sobo

COMMISSION CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Président :	M.	Annen
Vice-Président :	M.	Cuenet
Membres :	M ^{mes}	Carrilho, Glatz, Origa, Puglisi, von Davier Brun
	MM.	Borcard, Kolly

COMMISSION DES FINANCES

Président :	M.	Sobo
Vice-Président :	M.	Dallais
Membres :	M ^{mes}	de Caboga, Giulietti, Origa
	MM.	Ardizzone, Kolly, Vincenti, Yossifov

COMMISSION SÉCURITÉ

Président :	M.	Dallais
Vice-Présidente :	M ^{me}	Cabitza
Membres :	M ^{mes}	Puglisi
	MM.	Annen, Bellucci (dès le 11 mai, en remplacement de Mme Sermet), Lechevallier, Toscan, Vincenti, Yossifov

COMMISSION DES TRAVAUX, CONSTRUCTIONS ET DOMAINE PUBLIC

Présidente : M^{me} Carrilho
Vice-Présidente : M^{me} von Davier Brun
Membres : M^{me} Glatz
MM. Cuenet, Dallais, Füg, Lechevallier,
Sobo, Toscan

DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

CONSEIL DE LA FONDATION POUR LE LOGEMENT DE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

Président : M. Moser
Vice-Présidente : M^{me} Perroud
Secrétaire : M^{me} von Davier Brun
Membres : MM. Boesiger, Gauthier, Pernet, Regard,
Toscan

Secrétaire
administratif : M. Debieux

CONSEIL INTERCOMMUNAL POUR LE GROUPEMENT DE COMMUNES DU CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

M. Boesiger
MM. Annen, Ardizzone, Borcard, Kolly, Sobo

ASSOCIATION DE LA MAISON DE QUARTIERS DE CHÊNE-BOURG

M. Moser
M^{me} Carrilho
M. Borcard, Füg, Kolly, Yossifov

DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DU JOURNAL « LE CHÊNOIS »

M. Boesiger
M^{mes} Cabitza, Carrilho (*dès le 11 mai, en remplacement de M^{me} Giulietti*)

ASSOCIATION 3 CHÊNE CULTURE (*jusqu'à sa dissolution au 1^{er} janvier 2022*)

M. Boesiger
M^{me} de Caboga
M. Cuenet

DÉLÉGUÉS AUX ÉDITIONS CHÊNOISES

M. Boesiger
M. Borcard

COMMISSION NOCTAMBUS

M^{me} Glatz

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

9 MARS 2021

- Approbation d'un crédit brut de Fr. 455'000.- TTC destiné à la construction d'un bassin de rétention ainsi qu'à l'installation d'un éclairage public et d'un système d'arrosage dans le périmètre du PLQ F.-Jacquier.
- Approbation de la division de la parcelle dp n°4173 de Chêne-Bourg, sise rue François-Perréard, de la dés-affectation du domaine public et de la vente à terme de la sous-parcelle dp n° 4173A.
- Préavis favorable à la nomination du lieutenant Maurizio Montagna à la fonction de commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg avec le grade de capitaine.
- Approbation d'une motion intitulée : « Pour un règlement du Conseil municipal de Chêne-Bourg respectueux de l'égalité entre toutes et tous ».
- Approbation d'une motion intitulée : « Abeilles, sentinelles de l'environnement : pour une politique qui vise à sauvegarder et à développer la biodiversité sur le territoire communal ».
- Approbation d'une pétition intitulée : « Pour un engagement de notre commune en faveur de l'accueil des réfugiés des camps des îles grecques ».

11 MAI 2021

- Approbation des comptes annuels de la commune pour l'exercice 2020.
Approbation du compte de résultats 2020 pour un montant de Fr. 26'257'224.22 aux charges et de Fr. 25'614'326.22 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à Fr. 642'898.-. Cet excédent de charges total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de Fr. 1'357'102.- et résultat extraordinaire de Fr. -2'000'000.-.
Approbation du compte des investissements 2020 pour un montant de Fr. 5'132'003.53 aux dépenses et de Fr. -96'309.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 5'228'312.53.
Approbation du bilan au 31 décembre 2020, totalisant à l'actif et au passif un montant de Fr. 73'399'037.32.
Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2020 pour un montant total de Fr. 548'559.07.
- Approbation des comptes de la Fondation pour le logement de la commune de Chêne-Bourg pour l'exercice 2020 pour un montant de Fr. 1'262'355.14 aux charges et de Fr. 3'263'595.72 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 2'001'240.58.
Approbation du bilan au 31 décembre 2020 totalisant tant à l'actif qu'au passif Fr. 55'003'943.93.
- Approbation, sous réserve de son approbation par le Grand Conseil, d'une modification des statuts de la

Fondation de la Commune de Chêne-Bourg pour le logement.

- Approbation d'une résolution intitulée : « Maintenons les cartes journalières CFF ».
- Approbation d'une motion intitulée : « Pour un renforcement de la politique de la petite enfance à Chêne-Bourg ».
- Élection du bureau du Conseil municipal.

8 JUIN 2021

Approbation d'un crédit brut de Fr. 690'000.- TTC destiné à la rénovation de la maison du garde-barrière, avenue de Bel-Air 11.

- Approbation d'un crédit brut de Fr. 48'500.- TTC destiné au remplacement du véhicule électrique du service de l'environnement et du domaine public communal.
- Approbation d'un crédit brut de Fr. 975'000.- TTC destiné à la rénovation du bâtiment « Pavillon des Sports des Trois-Chêne » (CSSM).
- Approbation d'un crédit brut de Fr. 725'000.- TTC destiné à l'aménagement du poste de police du quartier de la gare.
- Approbation d'un crédit brut de Fr. 3'610'000.- TTC destiné à la rénovation du bâtiment sis rue du Gothard 13.

14 SEPTEMBRE 2021

- Approbation d'une délibération pour un règlement du Conseil municipal de Chêne-Bourg respectueux de l'égalité entre toutes et tous.
- Approbation d'une pétition intitulée « Pour une voie verte plus sûre et plus agréable ».

12 OCTOBRE 2021

- Renvoi du projet de budget 2022 dans les commissions.

9 NOVEMBRE 2021

- Approbation d'un crédit brut de Fr. 70'000.- TTC destiné à l'acquisition d'un véhicule de travail par le service de l'environnement et du domaine public communal.
- Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 3'000'000.- destiné à des amortissements complémentaires en 2021.
- Approbation de la dissolution de l'association 3 Chêne Culture au 1^{er} janvier 2022.

14 DÉCEMBRE 2021

- Approbation du budget de fonctionnement 2022 pour un montant de Fr. 26'831'194.- aux charges et de Fr. 26'353'458.- aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à Fr. 477'736.-. Cet excédent de charges présumé se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de Fr. 477'736.- et résultat extraordinaire de Fr. 0.-, fixation du taux de centimes additionnels pour 2022 à 46 centimes,

fixation du nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2022 à 100 centimes,

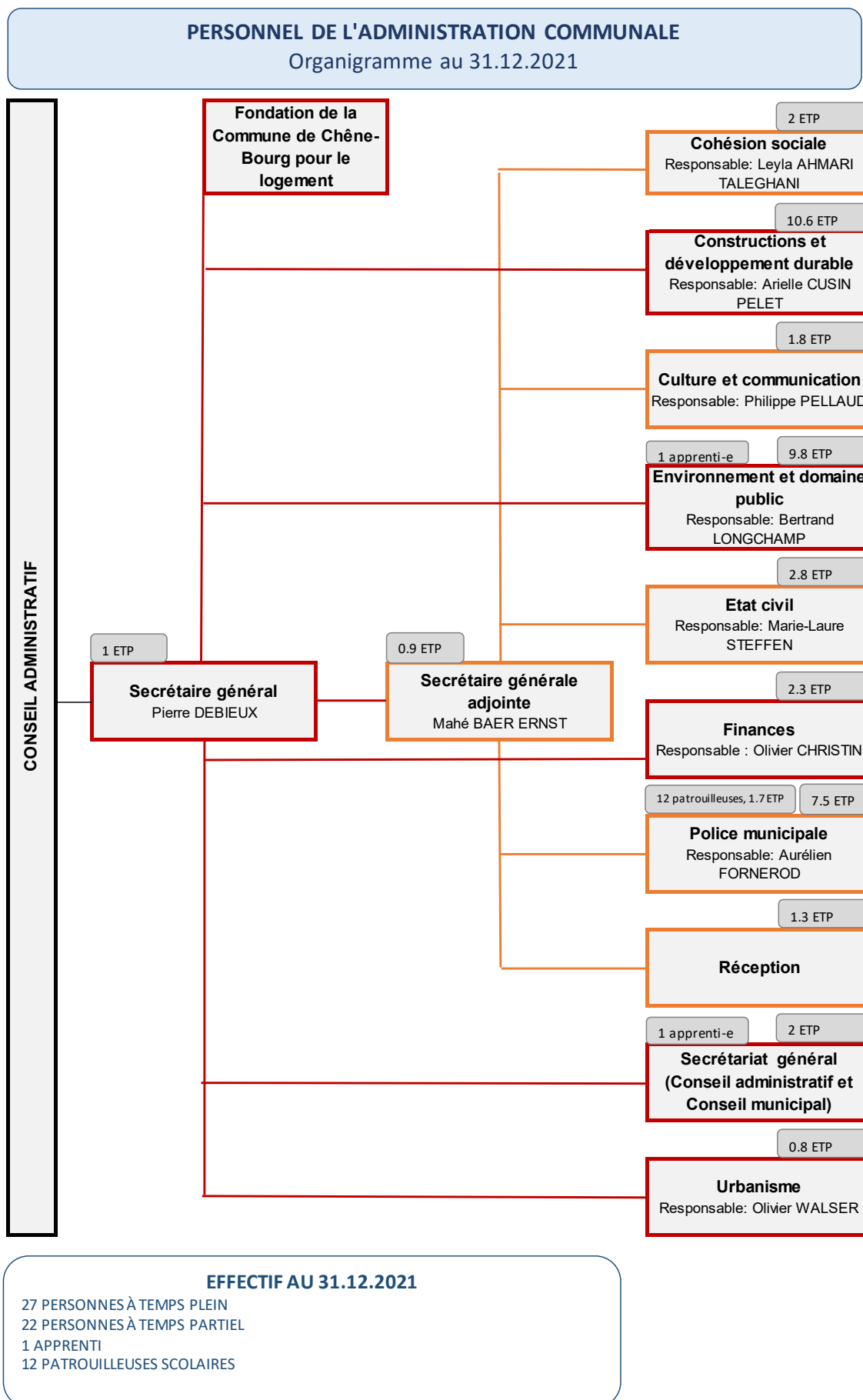
autorisation au Conseil administratif d'emprunter en 2022 jusqu'à concurrence de Fr. 12'320'189.- pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif,

autorisation au Conseil administratif de renouveler en 2022 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et de procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

- Approbation d'un crédit de Fr. 288'600.- pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.
- Annulation de la délibération D 2021-018 du 11 mai 2021, intitulée : « Modification des statuts de la Fondation de la Commune de Chêne-Bourg pour le logement ».

ADMINISTRATION :
PERSONNEL COMMUNAL

PERSONNEL COMMUNAL



COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

POINTS FORTS

Cette année encore, le contexte épidémiologique instable a fortement marqué la Commune de Chêne-Bourg. Cependant, pour le bien-être de ses communiers et tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur, le Conseil administratif a souhaité maintenir les manifestations phares de notre commune et en créer de nouvelles.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

En avril 2021, les autorités communales ont soutenu de manière plus conséquente l'organisation du marché hebdomadaire de la place Favre, initiée par la Maison de Quartiers Le Spot. Ce marché se veut avant tout un lieu de rencontre et de convivialité qui privilégie les produits locaux et respectueux de l'environnement.

CHÊNE-BOURG A DU CŒUR POUR NOËL

C'est en 2012 que la commission sociale et les Conseillers administratifs de la commune ont décidé d'organiser ce repas solidaire dans le but de rassembler et d'offrir un moment de partage aux aînés de la commune aux familles suivies par le service de la cohésion sociale. Cette année, malgré la pandémie, la salle du Point Favre était bien remplie le samedi 18 décembre à l'occasion de ce traditionnel repas de Noël. Au programme : un repas en musique et un magicien bluffant. Cette édition 2021 était particulière, car le Conseil administratif de la commune de Chêne-Bourg a décidé de maintenir ce moment convivial et d'échange dans un contexte incertain de restrictions sanitaires. Au final, près de 200 invités ont répondu présents. Quelque 20 bénévoles, composés des Conseillers administratifs, de Conseillers municipaux, d'une partie du personnel de la mairie et d'amis venus simplement aider, se sont mis au service des invités. Ainsi, le Conseil administratif poursuit son action sociale afin que chacun, en toute circonstance, se sente bien et mène une vie heureuse à Chêne-Bourg.

MARCHÉ DE NOËL

Cette année encore, la commune de Chêne-Bourg a mis un point d'honneur aux retrouvailles, à la découverte et à la convivialité pour plonger les communiers dans l'ambiance des fêtes de fin d'année en flânant dans le marché de Noël de la place Favre du 26 au 28 novembre 2021.



ESCALADE

Les Chênois se sont rassemblés le mardi 7 décembre 2021 pour célébrer l'Escalade, l'une des plus anciennes traditions genevoises. Tout en respectant les mesures sanitaires cantonales, le cortège s'est réuni sur la place de la gare, où la Compagnie 1602 était présente spécialement pour l'occasion avec ses membres costumés à la mode de 1602. Une fois rassemblé, le cortège s'est dirigé vers la place du Gothard, aménagée pour l'occasion avec animations et stands de restaurations.



OPÉRATION TRANSAT

Constatant la forte fréquentation de ses parcs publics durant l'été 2020, le Conseil administratif de Chêne-Bourg a décidé d'offrir aux habitants de la commune la possibilité de s'approprier durant l'été 2021 le parc Floraire d'une manière originale par la création de l'« Opération transat ». Ainsi, une centaine de chaises longues, réalisées avec des matériaux respectueux des principes du développement durable et personnalisées aux couleurs de la commune, ont été mises cette année à leur disposition pendant toute la période estivale.

Cet événement a été mené en collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs et Le Spot. Les autorités de la commune de Chêne-Bourg souhaitent transmettre un message optimiste, un message de vie et de retour à des plaisirs simples. Au vu du succès de cette opération, ce message a été parfaitement entendu par la population chénoise qui a pu profiter du plaisir de se délasser en profitant des nombreuses animations culturelles.

BONS COMMERÇANTS

Du 27 septembre au 31 décembre 2021, dans le cadre d'une opération exceptionnelle de soutien aux commerces de proximité, les habitants de la commune et les personnes y travaillant ont eu la possibilité d'acquérir des bons d'achat subventionnés par la Mairie à utiliser dans les commerces locaux.

Les bons de soutien ont été uniquement valables dans les commerces de Chêne-Bourg qui ont participé à cette action. La vente des bons s'est faite exclusivement à la réception de la mairie de Chêne-Bourg ; aucun commerce n'a pu vendre de bons dans son enseigne.

Lesdits bons ont été subventionnés par la Mairie à hauteur de 20 %. Ainsi, lors de l'achat d'un bon de Fr. 20.-, la personne n'a payé que Fr. 16.-. Les Fr. 4.- restants ont été pris en charge par la commune. Le nombre de bons a été limité à 5 par personne habitant ou travaillant à Chêne-Bourg et donc à un montant total de Fr. 100.-.

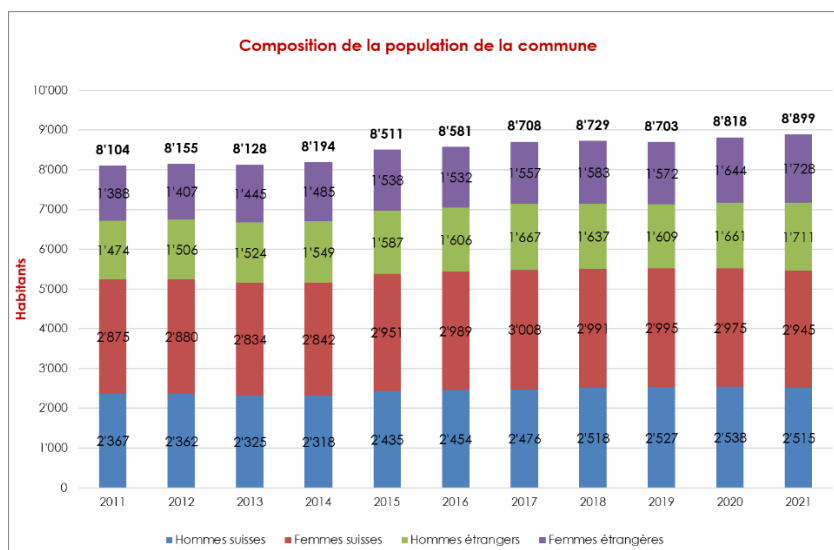
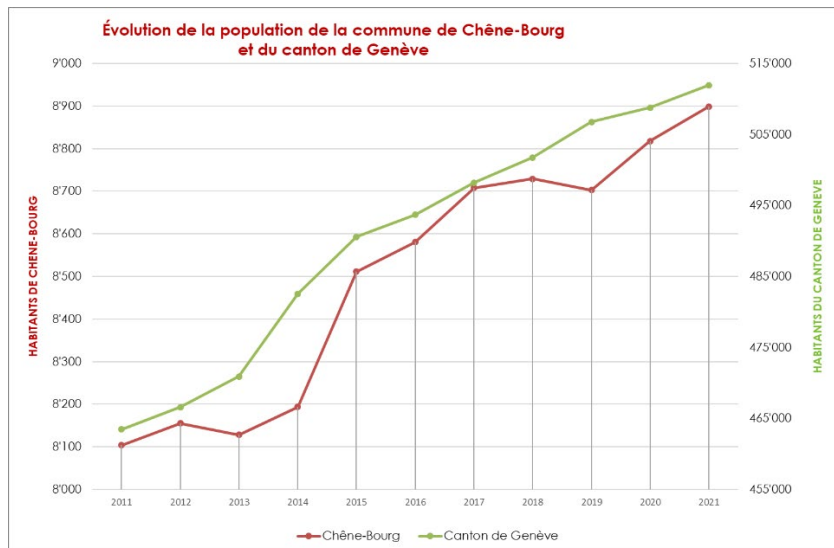
STATISTIQUES

POPULATION DU CANTON DE GENÈVE ET DE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

POPULATION RÉSIDENTE

Au 31 décembre 2021, la commune comptait **8'899 habitants**, représentant 1,74 % de la population cantonale (511'921 habitants) et occupant le 14^e rang cantonal sur les 45 communes.

Par ailleurs, il est à relever qu'avec une densité de **69.5 habitants/hectare**, Chêne-Bourg se maintient au 4^e rang des communes les plus denses du canton, derrière la Ville de Genève, Carouge et Lancy.



FINANCES

Synthèse du document « comptes annuels 2021 »

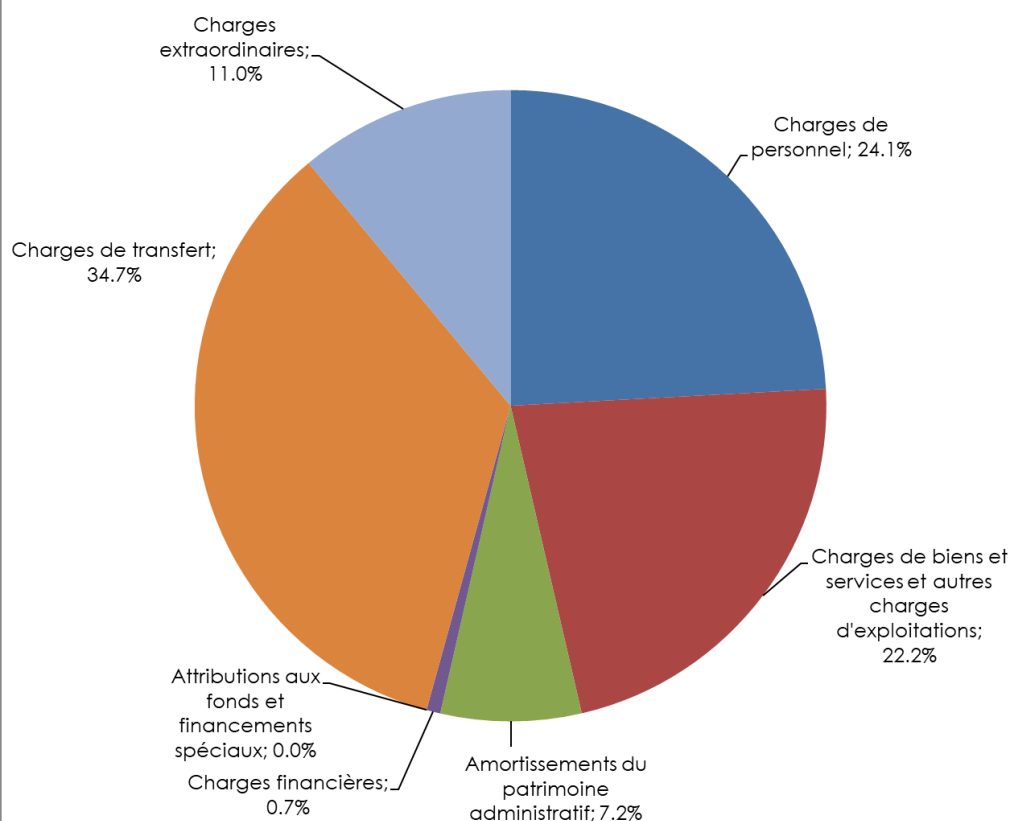
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

		31 décembre 2020	31 décembre 2021
1	Actif	73'399'037.32	74'067'455.69
10	Patrimoine financier	36'078'517.13	39'145'176.81
100	Disponibilités et placements à court terme	3'306'658.34	4'092'617.67
101	Créances	7'945'838.77	10'658'880.50
104	Actifs de régularisation	3'708'544.77	3'113'923.47
107	Placements financiers	735'534.00	742'473.00
108	Immobilisations corporelles PF	20'381'941.25	20'537'282.17
14	Patrimoine administratif	37'320'520.19	34'922'278.88
140	Immobilisations corporelles du PA	35'466'783.09	35'834'461.78
145	Participations, capital social	4'818'947.70	4'818'947.70
146	Subventions d'investissements	1'052'940.00	1'287'020.00
148	Amortissements complémentaires cumulés	-4'018'150.60	-7'018'150.60
2	Passif	73'399'037.32	74'067'455.69
20	Capitaux de tiers	5'088'338.57	4'899'134.90
200	Engagements courants	743'036.72	715'566.20
201	Engagements financiers à court terme	1'000'000.00	1'000'000.00
204	Passifs de régularisation	117'493.50	126'814.20
205	Provisions à court terme	150'100.00	151'000.00
206	Engagements financiers à long terme	2'877'550.00	2'705'900.00
208	Provisions à long terme	175'122.00	175'122.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	25'036.35	24'732.50
29	Capital propre	68'310'698.75	69'168'320.79
299	Excédent/découvert du bilan	68'310'698.75	69'168'320.79

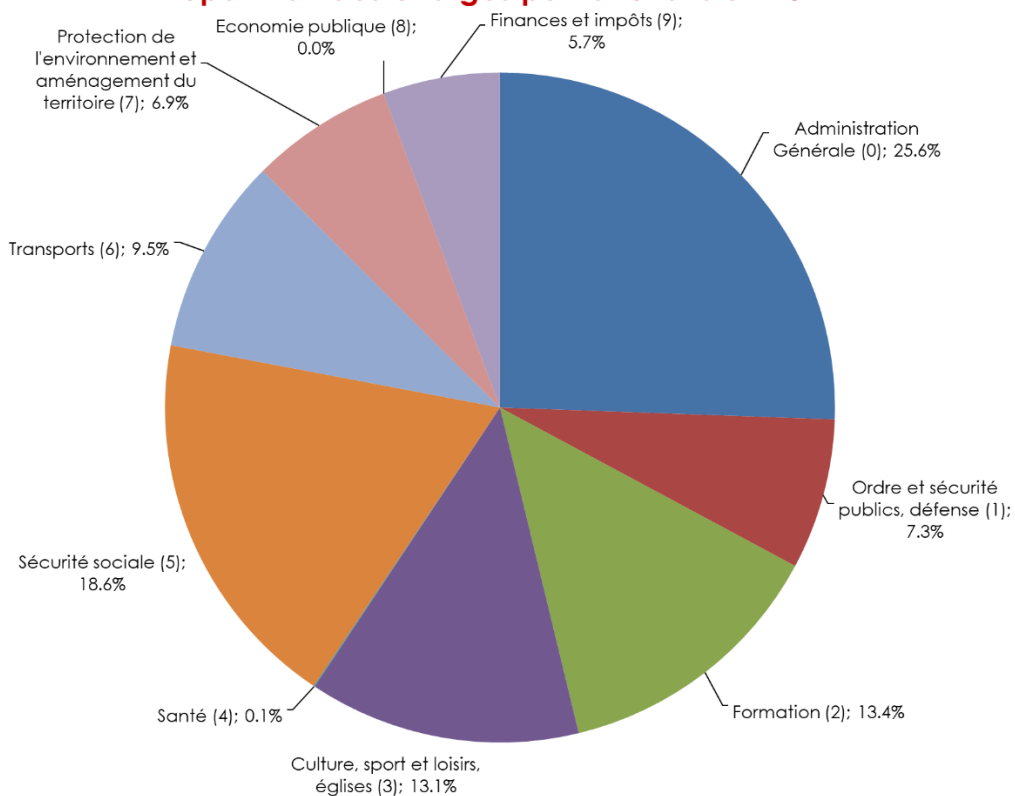
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021
Charges d'exploitation	23'891'435.22	25'774'710.00	23'962'158.97
30 Charges de personnel	6'499'631.55	6'970'760.00	6'557'008.77
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'607'105.19	6'568'355.00	6'037'515.51
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'172'369.55	2'620'670.00	1'954'599.65
36 Charges de transfert	9'612'328.93	9'614'925.00	9'413'035.04
Revenus d'exploitation	23'645'976.54	22'888'360.00	26'050'426.29
40 Revenus fiscaux	18'346'610.59	17'781'820.00	20'520'349.85
42 Taxes	1'139'974.85	1'029'325.00	1'239'134.38
43 Revenus divers	7'000.00	8'000.00	7'000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	303.85	300.00	303.85
46 Revenus de transfert	4'152'087.25	4'068'915.00	4'283'638.21
Résultat d'exploitation	-245'458.68	-2'886'350.00	2'088'267.32
34 Charges financières	365'789.00	276'950.00	193'023.24
44 Revenus financiers	1'968'349.68	1'769'200.00	1'962'377.96
Résultat financier	1'602'560.68	1'492'250.00	1'769'354.72
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1'357'102.00	-1'394'100.00	3'857'622.04
38 Charges extraordinaires	2'000'000.00	0.00	3'000'000.00
Résultat extraordinaire	-2'000'000.00	0.00	-3'000'000.00
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTAT	-642'898.00	-1'394'100.00	857'622.04

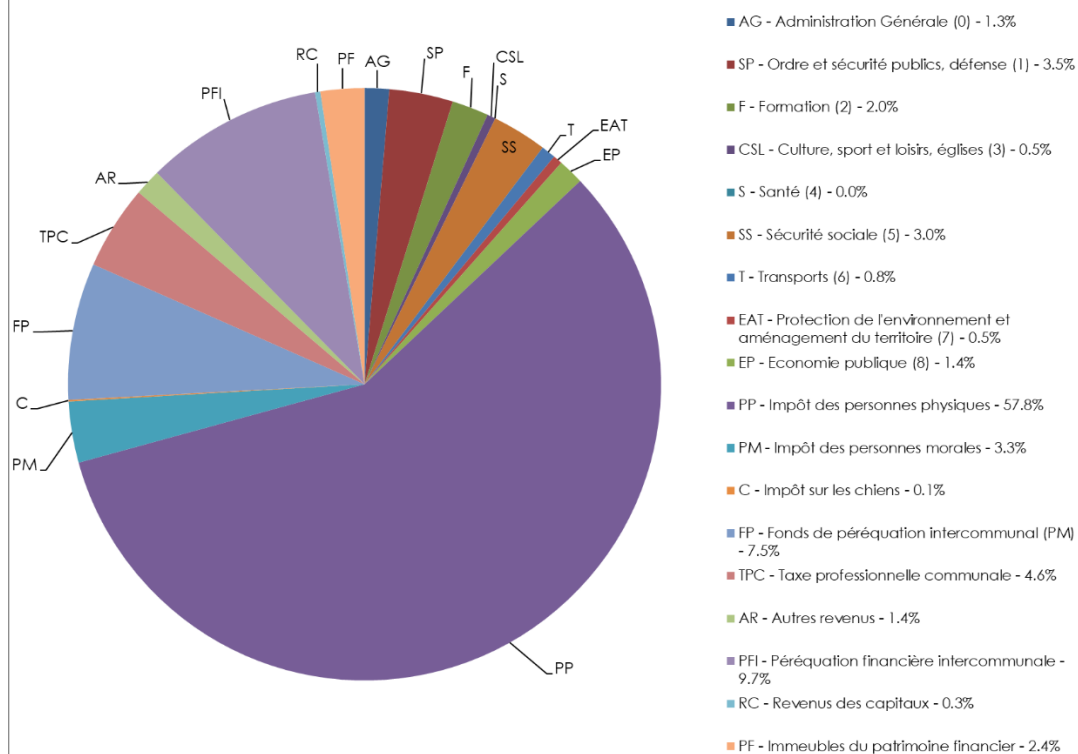
Répartition des charges par natures en 2021



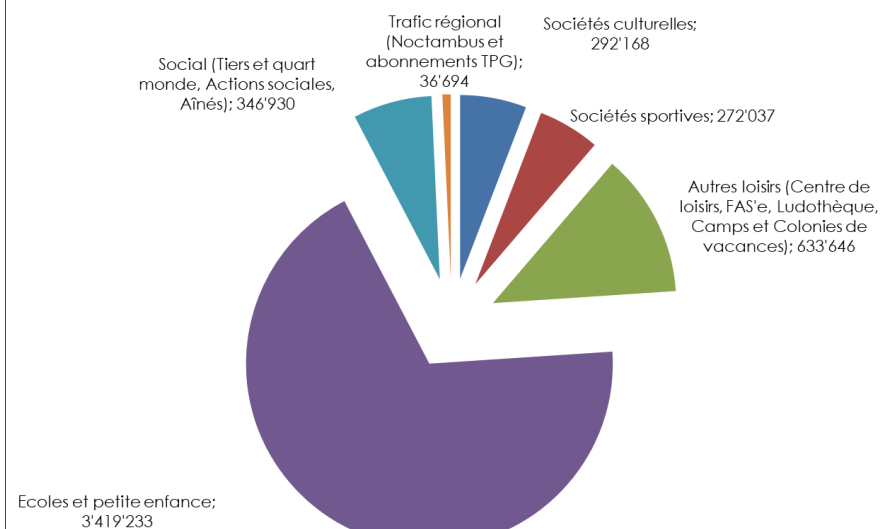
Répartition des charges par fonctions en 2021



Répartition des revenus par fonctions en 2021



Détail des subventions en 2021



COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

		Comptes au 31.12.20		Budget au 31.12.21		Comptes au 31.12.21	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
	total dépenses	375'873.45	0.00	1'281'400.00		542'000.40	0.00
02	Services généraux						
	total dépenses	375'873.45	0.00	1'281'400.00		542'000.40	0.00
50	Immobilisations corporelles	81'973.45		1'000'000.00		260'600.40	
56	Subventions d'investissements propres	293'900.00		281'400.00		281'400.00	
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE						
	total dépenses	0.00	0.00	500'000.00		170'794.70	0.00
11	Sécurité publique						
	total dépenses	0.00	0.00	500'000.00		170'794.70	0.00
50	Immobilisations corporelles			500'000.00		170'794.70	
2	FORMATION						
	total dépenses	66'774.00		910'000.00		36'618.00	
	total recettes		0.00		2'100'000.00		0.00
21	Scolarité obligatoire						
	total dépenses	66'774.00		910'000.00		36'618.00	
	total recettes		0.00		2'100'000.00		0.00
50	Immobilisations corporelles	66'774.00		910'000.00		36'618.00	
63	Subventions d'investissements acquises				2'100'000.00		
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES						
	total dépenses	2'709'680.97		3'880'850.00		1'536'468.15	
	total recettes		0.00		350'000.00		963'000.00
34	Sports et loisirs						
	total dépenses	2'709'680.97		3'880'850.00		1'536'468.15	
	total recettes		0.00		350'000.00		963'000.00
50	Immobilisations corporelles	2'709'680.97		3'880'850.00		1'536'468.15	
63	Subventions d'investissements acquises				350'000.00		963'000.00
5	SÉCURITÉ SOCIALE						
	total dépenses	48'271.80	0.00	250'000.00		38'969.65	0.00
54	Famille et jeunesse						
	total dépenses	48'271.80	0.00	250'000.00		38'969.65	0.00
50	Immobilisations corporelles	48'271.80		250'000.00		38'969.65	

		Comptes au 31.12.20		Budget au 31.12.21		Comptes au 31.12.21	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRANSPORTS						
	total dépenses	1'684'257.76		5'717'504.00		768'652.16	
	total recettes		-96'309.00		0.00		139'762.00
61	Circulation routière						
	total dépenses	1'684'257.76		5'717'504.00		768'652.16	
	total recettes		-96'309.00		0.00		139'762.00
50	Immobilisations corporelles	1'684'257.76		5'717'504.00		768'652.16	
63	Subventions d'investissements acquises		-96'309.00				139'762.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE						
	total dépenses	247'145.55		3'223'152.00		612'937.28	
	total recettes		0.00		300'000.00		0.00
72	Traitement des eaux usées						
	total dépenses	243'886.00		2'973'152.00		610'527.63	
	total recettes		0.00		300'000.00		0.00
50	Immobilisations corporelles	243'886.00		2'673'152.00		610'527.63	
51	Investissements pour le compte de tiers			300'000.00			
61	Remboursements				300'000.00		
73	Gestion des déchets						
	total dépenses	3'259.55	0.00	0.00		2'409.65	0.00
50	Immobilisations corporelles	3'259.55				2'409.65	
79	Aménagement du territoire						
	total dépenses	0.00	0.00	250'000.00		0.00	0.00
52	Immobilisations incorporelles			250'000.00			
TOTAL GÉNÉRAL							
	total dépenses	5'132'003.53		15'762'906.00		3'706'440.34	
	total recettes		-96'309.00		2'750'000.00		1'102'762.00
	Investissements nets	5'228'312.53		13'012'906.00		2'603'678.34	

DICASTÈRES DE M. JEAN-LUC BOESIGER

CULTURE ET LOISIRS

MANIFESTATIONS COMMUNALES

SAISON CULTURELLE

En 2021, la culture chénoise, pour la deuxième année consécutive, a subi de plein fouet les conséquences de la pandémie de covid-19. Beaucoup de spectacles ont dû être reportés ou malheureusement annulés. Cependant, certains d'entre eux ont permis à la population de se divertir un minimum, notamment :

- des concerts avec le concours du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève ;
- de l'humour et du théâtre, en accueillant les humoristes Brigitte Rosset, Vincent Kohler, Pierre Aucaigne et Pascale Rocard ;
- des projections de films pour petits et grands ;
- côté musique, quelques rares concerts se sont produits, dont celui du groupe Bella Ciao, qui a remporté un grand succès auprès du public ;
- pour les enfants, des propositions autour des marionnettes, de la performance et de la danse.



Durant cette année, le Point favre a pu accueillir les festivals de la Bâtie et les Créatives.

Les ateliers « Danse en famille » ont pu se dérouler cette année en collaboration avec le Spot.



FÊTE DE LA MUSIQUE, MARCHÉ DE NOËL ET FÊTE DE L'ESCALADE

En cette année particulière, il n'a pas été possible d'organiser la traditionnelle fête de la musique. En revanche, le marché de Noël ainsi que la fête de l'Escalade ont rencontré un vif succès malgré les mesures sanitaires contraignantes.

OPÉRATION TRANSAT

Constatant la forte fréquentation de ses parcs publics durant l'été 2020, le Conseil administratif de Chêne-Bourg a décidé d'offrir aux habitants de la commune la possibilité de s'approprier le parc Floraire d'une manière originale. Ainsi, une centaine de chaises longues, réalisées avec des matériaux respectueux des principes du développement durable, ont été mises cette année à leur disposition pendant toute la période estivale. Une scène a également été placée dans le parc offrant à la population une proposition culturelle originale avec l'organisation de concerts notamment.



ASSOCIATION 3 CHÊNE CULTURE

Concrétisant la volonté des trois communes de poursuivre une collaboration dans le domaine de la culture, en réexaminant le fonctionnement de l'association 3 Chêne Culture, un groupe de travail a mené une réflexion qui a abouti à la proposition de dissoudre l'association 3 Chêne Culture, dans sa forme actuelle, pour la remplacer par un nouveau dispositif intercommunal.

La plateforme de collaboration intercommunale envisagée aura notamment comme objectifs :

- de poursuivre des projets culturels en commun, de développer des coordinations, des synergies entre nos services culturels respectifs ;
- de valoriser les offres culturelles existantes, qui sont riches et variées ;
- de permettre l'émergence de nouveaux projets à l'échelle de la région ;
- de coordonner les programmes respectifs dans un but de cohérence et de complémentarité ;
- de rechercher des synergies intercommunales dans tous les domaines de la vie culturelle ;
- d'identifier, parmi les projets de chaque commune, ceux qui pourraient être valorisés dans une dimension intercommunale.

La nouvelle structure sera mise en œuvre en 2022 et le budget prévu pour 3 Chêne Culture restera dévolu à la politique intercommunale en matière de culture.

BIBLIOBUS

Place Favre

Statistiques 2021 du Bibliobus pour la commune :

	2020	2021	Écart
Prêts Adulte	948	1345	42 %
Prêts Jeunesse	3630	5000	38 %
Total prêts	4578	6345	39 %
Inscription Adulte	18	16	-11 %
Inscription Jeunesse	18	23	28 %
Total inscriptions	36	39	8 %
Nombre de tournées	26	47	81 %
Moyenne prêts/tournée	176.1	135	-23 %
Fréquentation	1522	1951	28 %
Nb de personne par tournée	58.5	41.5	-29 %

L'année 2021 a été une année de reprise pour le Bibliobus après une année 2020 très fortement touchée par la crise sanitaire. Si le nombre de prêts et la fréquentation remontent, nous sommes encore loin des résultats de 2019, avant la crise sanitaire. Un retour à la normale est espéré d'ici à l'année prochaine.

Pour Chêne-Bourg, la participation financière pour cette prestation s'est élevée à Fr. 51'788.- en 2021.

JOURNAL LE CHÊNOIS

Le comité de l'association « Le Chênois », présidé actuellement par M^{me} Marina Cabitza (Chêne-Bourg), est composé de six représentants issus des Conseils municipaux et des Conseillers administratifs délégués à la culture des trois communes. Il s'est réuni à quatre reprises en 2021.

Le comité édite trois publications : le journal *Le Chênois*, l'*Annuaire officiel des Trois-Chêne* et l'*Agenda des Trois-Chêne*. M^{me} Kaarina Lorenzini assume la charge de rédactrice en chef. Pour cette tâche, elle peut compter sur les compétences de M^{me} Françoise Allaman, assistante de direction.

Le journal *Le Chênois* paraît sept fois par an. Son comité de rédaction est actuellement composé de M^{mes} Liliane Roussy, Céline Castellino, Mathilde Foehr, Elise Gressot, Maëlle Rigotti, Eleonora Riotto et Kelly Scherrer, ainsi que de MM. Olivier Petitjean, Mateus Carvalho et Stephan Bruggmann. Des partenaires rédactionnels (Bibliobus, Josette Félix, Genèvefamille.ch, Naries, les ludothèques des Trois-Chêne et Maylis) publient régulièrement des articles dans les colonnes du *Chênois*.

L'*Annuaire officiel*, remis à jour chaque année, paraît à la fin du mois de septembre. À noter que cette publication a fait l'objet d'une refonte totale de sa mise en page et de son contenu en 2021.

L'*Agenda des Trois-Chêne* mentionnant les activités se déroulant dans les trois communes chênoises est encarté trois fois par année dans le journal.

Ces publications sont subventionnées par les communes chênoises. La commune de Chêne-Bourg a versé, en 2021, une subvention de Fr. 80'800.-.

SPORT

La participation financière communale au Centre sportif de Sous-Moulin en 2021 a représenté Fr. 933'916.20 pour le fonctionnement.

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

Sur la base des budgets, rapports et comptes annuels des sociétés, la commune a alloué, en complément à ce que donnent Chêne-Bougeries et Thônex, un montant global de Fr. 257'115.-, dont la répartition est proposée par le directeur du CSSM et acceptée par les Conseillers administratifs délégués, dans le cadre du bureau du CSSM.

De plus, la commune a versé aux sociétés sportives locales les subventions suivantes :

Cyclo Tourisme Chênois	Fr.	1'000.-
École Échecs Genève	Fr.	1'000.-
Club Montagnard Chênois	Fr.	1'000.-
FC Commune de Chêne-Bourg	Fr.	1'000.-
Gym Dames	Fr.	1'000.-
Gym Hommes	Fr.	1'000.-
Total	Fr.	6'000.-

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES ACCUEILLANT DES JUNIORS CHÊNOIS

La commune a versé à certains clubs situés en dehors des Trois-Chêne, à titre exceptionnel, les subventions suivantes calculées sur la base de Fr. 50.- par junior habitant Chêne-Bourg :

Black Boys Hockey Club	Fr.	650.-
FC Puplinge	Fr.	250.-
Total	Fr.	900.-

Cela représente un montant total de Fr. 264'015.- de subventions pour les sociétés sportives.

URBAN TRAINING

En collaboration avec l'association Urban training, 18 cours ont été organisés entre mai et septembre 2021, au départ du parc Floraire. Cette activité sportive, alliant marche et exercices encadrés par des coaches, a été proposée gratuitement à la population. Les 18 cours ont accueilli 213 participants et la commune a versé à l'association un montant de Fr. 3'000.- pour cette prestation, qui a remporté un franc succès.

GENÈVE MARATHON FOR UNICEF

En raison des contraintes liées à la situation sanitaire, les organisateurs du Genève Marathon for Unicef ont décidé d'adapter l'édition 2021, en proposant aux coureurs des parcours à expérimenter individuellement ou en petits groupes, durant tout le mois de mai. Ces dispositions particulières ont amené les organisateurs à renoncer à l'installation de la traditionnelle aire de départ, initialement prévue sur la place Favre et l'avenue de Bel-Air.

CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

En 2021 la pandémie de covid-19 a continué de perturber nos vies, par vagues plus ou moins grandes, entraînant des répercussions économiques qui ont aussi influencé l'exploitation du CSSM, tant pour les clubs et les utilisateurs particuliers que pour les collaborateurs. Mais restons positifs : nous avons ainsi pu aiguïser nos facultés d'adaptation et de réactivité en fonction de la jauge des contaminations et des mesures sanitaires. Malgré cela, nous avons gardé le cap et assuré la mise à disposition de nos infrastructures au plus proche des besoins de nos utilisateurs.

Le Groupement du CSSM, représentant les communes chénoises, a poursuivi les objectifs d'une politique sportive visant à offrir un environnement sportif de qualité pour tout type de sportif.

Le processus de renouvellement des infrastructures vieillissantes, entamé il y a quelques années, a continué tout particulièrement au Stade des 3-Chêne.

Une gestion constructive et réfléchie du patrimoine, sans négliger l'impact environnemental, associée au savoir-faire du CSSM, permet à nos clubs de s'entraîner idéalement et cela contribue assurément aux excellents résultats obtenus en 2021.

Cette magnifique alchimie véhicule les couleurs des communes et la réputation du CSSM en Suisse, mais également à l'étranger.

LE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

En 2021, le Bureau a tenu 10 séances ; le Conseil intercommunal a, lui, été convoqué à 5 reprises.

Durant l'année écoulée, le Conseil intercommunal a validé les comptes 2020 ; il a examiné les situations comptables 2021 arrêtées aux 31 mars, 30 juin et 30 septembre et il a accepté le projet de budget d'exploitation 2022.

Le DT 198, création d'un pavillon des sports des Trois-Chêne par la transformation de l'actuel bâtiment de la buvette et des locaux administratifs du Stade a été préavisé favorablement à l'attention des Conseils municipaux. Le DT 199, crédit d'étude pour la rénovation, l'optimisation et la modernisation des équipements sportifs de la zone athlétisme, bien qu'accepté par le Conseil intercommunal, n'a pas été soumis au vote des Conseils municipaux.

Le préavis de la commission Mérite visant à récompenser des performances sportives réalisées en 2020 a été confirmé.

À la suite de la motion déposée par la commune de Chêne-Bourg visant une répartition équitable du financement des investissements du Centre sportif Sous-Moulin, le Conseil intercommunal a nommé une commission ad hoc pour examiner les statuts du Groupement et les possibilités vis-à-vis de la motion. Pour ce faire, les conseillers ont pu s'appuyer sur les recherches et l'exposé légal des différents éléments, effectués par Mme Matthey-Doret, juriste. Au vu des conclusions rendues par ladite commission, la commune de Chêne-Bourg a retiré sa motion.

RESSOURCES HUMAINES DU CENTRE SPORTIF

Le personnel du CSSM est resté stable. Une collaboratrice administrative a fait valeur son droit à la retraite après 17 années de bons et loyaux services.

Durant l'été, plusieurs étudiants ont renforcé l'équipe technique sur des missions temporaires de 2 à 3 semaines. Pendant le second semestre, deux étudiants ont également travaillé le vendredi soir au stade et dans le cadre de travaux spécifiques.

Deux stagiaires ont effectué un travail de recherche en lien avec les critères et paramètres d'attribution des subventions annuelles aux clubs.

Pour la patinoire, des auxiliaires ont officié lors des créneaux réservés aux écoles et au public, sur la base d'un contrat saisonnier de durée maximale.

En 2021, le Centre sportif a géré plus de quarante dossiers rattachés aux ressources humaines.

Nos collaborateurs techniques ont suivi les habituelles formations continues en lien avec les premiers secours ou pour la conduite d'engins spéciaux. Par ailleurs, un gardien

polyvalent a aussi réussi un CFC d'agent d'exploitation au terme d'une année scolaire fortement perturbée par la pandémie de covid-19.

RAPPORT FINANCIER

Statutairement financé par les redevances des communes, au prorata de leur nombre d'habitants, le CSSM perçoit en plus, dans une moindre mesure, des recettes de la location de ses installations ou de l'exploitation de la patinoire.

Celles-ci ont été inférieures aux prévisions budgétées, en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de covid-19. Le réel impact de ces fermetures, accès partiels ou sélectifs à nos installations est toutefois difficilement mesurable sur les comptes, s'agissant des locations sans contrat de bail.

Par ailleurs, depuis 2021, le CSSM ne facture plus de redevances aux clubs chênois pour l'occupation de ses infrastructures.

Les comptes 2021, approuvés par le Conseil intercommunal le 6 avril 2022, sont clôturés sur une perte de Fr. 5'071.61.

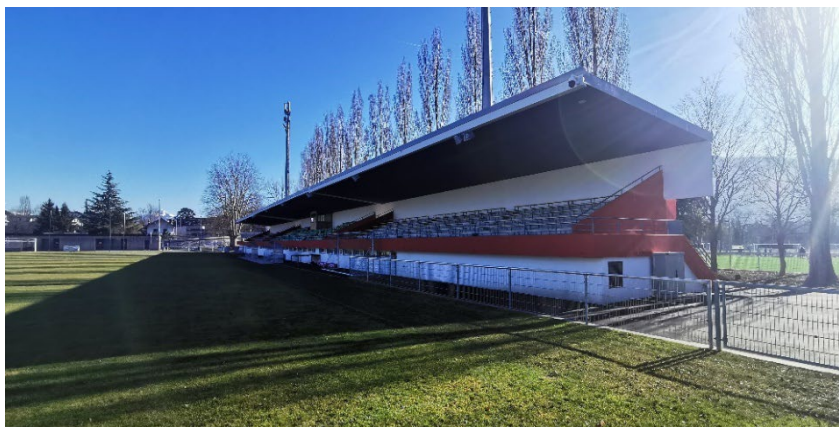
ÉNERGIE

Les consommations énergétiques 2021 représentent 30 % du budget d'exploitation.

MÉRITE SPORTIF

En mai 2021, une cérémonie réunissant les lauréats 2019 et 2020 s'est tenue en petit comité, gratifiant, pour 2019, l'équipe C Inter du CS Chênois Football d'un Mérite sportif et M^{me} Kenza Bourassi et M. Victor Thijs d'un prix d'encouragement. En 2020

seul un Mérite du dévouement a été attribué, à M. Paneï, membre de la Société de tir chênoise.



ÉQUIPEMENTS, INSTALLATIONS, ENTRETIENS ET TRAVAUX

Dans le cadre des infrastructures du Stade, la rénovation du bâtiment des vestiaires et des tribunes (DT 112) suit son cours ; les nouveaux pavillons vestiaires ont été mis à disposition des clubs de football en août et la réfection du terrain synthétique B (DT 189) s'est terminée fin juillet.

RESTAURANT 3-COMMUNES

Les travaux de rénovation (DT 197 bis) débutés en février 2021 ont subi un retard découlant de carences de matériaux sur le marché. Le restaurant, dont la gérance a été confiée à la société Chênois Sports Gastro SA, n'a finalement pu rouvrir ses portes que le 1^{er} octobre 2021 avec M. Agostino Raïola aux commandes.

PATINOIRE

En 2021, la patinoire est restée fermée au public durant le premier trimestre. Heureusement, la saison 2021-2022 a débuté normalement en octobre 2021, avec la mise en place d'un contrôle strict du respect des mesures sanitaires en vigueur. La fréquentation des écoles, réduites sur les premiers mois de l'année, a repris ses bases habituelles à l'automne.

LA VIE DU CENTRE

Sur la lignée de 2020, l'année 2021 a été trop calme, au grand regret du Centre, mais nos clubs dont les entraînements et certains championnats ont souffert d'annulations ont malgré tout réalisé de superbes performances, notamment en curling, football féminin, handball et volleyball.

Nous souhaitons que 2022 nous gratifie d'un retour à une vie normale et que le long processus de rénovation des installations du CSSM puisse continuer sur sa lancée.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME - MOBILITÉ

URBANISATION DU QUARTIER DE LA GARE

La mise en œuvre du plan localisé de quartier n° 29'683 de la gare de Chêne-Bourg s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2021.

Les 6 niveaux de surfaces commerciales et de bureaux ainsi que les 14 autres affectés aux logements de la tour Opale (CFF immobilier) ont trouvé preneurs.

L'ouvrage réalisé par la Fondation des parkings, de 5 niveaux en sous-sol (505 places abonnés P+R, habitants, employés, clients du centre commercial et visiteurs ainsi que 130 places deux-roues motorisées), a été ouvert entièrement au public.

Les travaux de l'immeuble A2 (Tourmaline) se sont poursuivis et terminés selon les plannings annoncés. Les premiers habitants de cet immeuble de logements subventionnés (avec foyer de jour et appartements pour personnes âgées et étudiants) ont emménagé en octobre 2021.

Les travaux de la galerie commerciale de l'immeuble en surélévation de l'ex-Bricolais ainsi que ceux de l'immeuble A1 (Saphir) se sont poursuivis à bon rythme.

La démolition du bâtiment sis 39 Peillonex a débuté en octobre 2021. Dans la foulée suivra sa reconstruction avec de nouvelles surfaces commerciales et de bureaux.

La construction des réseaux SIG sur un premier tronçon de la nouvelle rue des Charbonniers, partant du chemin de la Gravière, s'est engagée fin du printemps 2021. Les travaux d'aménagements extérieurs (sous maîtrise d'ouvrage de l'office de l'urbanisme) se sont réalisés dans la foulée. L'objectif est de satisfaire les besoins en énergies et en fluides du bâtiment Tourmaline et d'assurer son accessibilité avec une rue piétonne.

Au pied de la tour Opale déjà en activité, la réalisation de jardins de la Tour, îlots de fraîcheur incitant le passant à la flânerie, qui offriront un espace public de qualité, dans un secteur entièrement dédié à la mobilité piétonne, a également débuté et devrait se terminer fin mars 2022.

En outre, une réflexion a été lancée pour modifier une bonne partie du projet de la place de la Gare, jugée trop minérale. Il est prévu d'y planter davantage d'arbres et un revêtement spécifique contribuera à créer une ambiance propice à une petite pause.

Enfin, les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne gare et sa réaffectation en restaurant café-théâtre ont commencé. La valorisation de ce témoin emblématique de notre histoire ferroviaire contribuera à donner à la nouvelle esplanade de la gare le visage souriant que nous voulons offrir aux habitants et aux visiteurs qui la feront vivre.



Quartier de la gare vue par drone, juin 2021

PROJET DE PLAN LOCALISÉ DU QUARTIER DE LA MOUSSE

Sur ce secteur en pleine mutation situé à proximité immédiate de la gare du Léman Express, il est projeté, au sud du chemin de la Mousse, de créer un quartier mixte pour faire le lien entre le plateau de Bel-Air et le centre de Chêne-Bourg.

L'aménagement prévoit de généreux espaces verts et publics, un bâti organisé autour des espaces ouverts et des affectations variées. De nouvelles liaisons de mobilité douce sont prévues à travers le nouveau quartier et le stationnement est entièrement géré en sous-sol.

Le canton et la commune ont organisé une exposition présentant ces options d'aménagement à la population. La possibilité de visionner ce futur quartier en images 3D était donnée à cette occasion.

Le projet, synthétisé dans un plan localisé de quartier (PLQ), a été soumis à l'enquête publique en décembre 2021. Les procédures en vue de son adoption se poursuivront courant 2022.



Exposition du projet de PLQ de la Mousse, septembre 2021

PROCESSUS DE CONCERTATION – PÉRIMÈTRES EN RÉFLEXION « ÎLOTS ÉDOUARD-BAUD ET GRISON-PERRÉARD »

Les deux périmètres « Édouard-Baud » et « Grison-Perréard » sont actuellement en réflexion, à l'initiative de propriétaires privés. Des études et procédures sont en cours pour identifier les opportunités d'adapter le bâti et les espaces libres existants aux exigences de qualité, de densité et aux défis environnementaux d'un centre-ville qui se réinvente.

Un processus de concertation a été organisé par l'office de l'urbanisme du canton, accompagné par la commune, en vue de présenter ces réflexions, d'offrir à toutes et tous la possibilité d'échanger avec les représentants des propriétaires et les architectes des deux projets et d'alimenter les discussions qui mèneront à la réalisation de deux plans localisés de quartier (PLQ) distincts.



Périmètres de réflexion îlots « Édouard-Baud » et « Grison-Perréard »



Travaux en atelier participatif, décembre 2021

LANCEMENT D'UNE STRATÉGIE D'ÉVOLUTION DE LA ZONE VILLAS ET MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCom)

Afin de planifier des espaces bâtis de qualité, préservant les valeurs paysagères et la richesse de la biodiversité du territoire communal, la commune saisit l'occasion donnée par les récents changements législatifs pour élaborer une stratégie d'évolution qualitative de sa zone villas.

En tenant compte du contexte et du cadre légal précités, cette stratégie sera intégrée au Plan directeur communal (PDCom) dans le cadre de sa révision de deuxième génération.

PROJET DE MODIFICATION DES LIMITES DE ZONES DANS LE SECTEURS « SEYMAZ-SUD »

Ultime étape de la procédure, ce dossier a été mis à l'ordre du jour du Grand Conseil en automne 2017. Ce projet a été ensuite renvoyé en commission de l'aménagement cantonale et est resté sans traitement depuis lors.

PROJET DE PARC « ÎLOT PEILLONNEX-PERRÉARD »

L'arrivée du Léman Express dynamise la transformation du quartier de la gare et constitue une opportunité que la commune a saisie afin de développer ce secteur qualitativement.

Dans ce contexte, la réalisation d'un parc public est planifiée dans l'îlot encadré par les rues F.-Perréard et

Peillonex. Les travaux débuteront courant 2022 de manière coordonnée avec ceux de la reconstruction de l'immeuble sis 31-33 Peillonex dont ils dépendent en grande partie. Une fois réalisé, ce parc offrira un espace de verdure et de détente aux habitants du quartier et facilitera l'accès à la gare par un cheminement agréable et sûr.



© VWA architectes, projet de parc Peillonex

ÉTUDE DE CIRCULATION CHÊNE-BOURG – THÔNEX

Pilotée par l'office cantonal des transports et menée conjointement avec la commune de Thônex, une étude a été lancée afin d'améliorer les conditions de circulation dans le secteur. Des mesures concrètes ont été identifiées, par exemple : l'amélioration des accroches à la route de Malagnou en lien avec la reconstruction du pont, l'optimisation du débouché de la rue Jean-Pelletier sur la rue de Genève ou encore l'élargissement de l'avenue de Thônex.

Enfin, les travaux débutés en mai 2020 concernant la modification du schéma de circulation touchant les chemins de la Mousse et de la Gravière ainsi que la route de Jussy se sont terminés courant 2021. Afin de garantir une desserte optimale en transports en commun de la gare, la création de voies de bus en site propre, par une mise en sens unique de ces voiries, a été mise en œuvre. La commune a constaté un risque de percolation de trafic de transit au sein de la zone résidentielle du plateau de Bel-Air et des mesures correctrices ont été mises à l'étude.

ÉTUDE MAILLAGE MOBILITÉ DOUCE DANS LE CENTRE DES TROIS-CHÊNE

Également pilotées par l'office cantonal des transports et menées conjointement avec la commune de Thônex, les études visant à améliorer les déplacements en modes doux se sont poursuivies en 2021. Celles-ci feront l'objet d'un cofinancement fédéral, en tant que *Mesure 36-1-13 Maillage mobilité douce et aménagements paysagers dans la centralité des Trois-Chêne*, inscrite dans le Projet d'agglomération 2.

DICASTÈRES DE M^{ME} BEATRIZ DE CANDOLLE

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

POLICE MUNICIPALE

Durant l'année 2021, le service de la police municipale a connu un changement majeur au sein de son effectif. M. Roland Eggenschwiler, après 31 ans au service de la commune, dont près de 29 comme chef de service, est parti à la retraite le 31 août 2021. Le 1^{er} septembre 2021, M. Aurélien Fornerod est entré en fonction pour le remplacer.

Le service est toujours constitué de six agents de police municipale (APM), deux contrôleurs du stationnement, une assistante administrative et 12 patrouilleuses scolaires.

La police municipale est en service toute la semaine, du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30, ainsi que certains samedis. Une fois par semaine, une patrouille nocturne est planifiée. Pendant ses heures de travail, la police municipale répond au 022 869 41 17.

Les diverses activités de la police municipale sont basées sur la loi sur les agents de la police municipale et son règlement d'application. Les agents de la police municipale sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance, par une présence régulière et visible sur le terrain, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Durant l'année 2021, les agents ont procédé à 2 arrestations provisoires et dressé 12 rapports de contravention pour des infractions aux lois fédérales et cantonales. Pour traiter les affaires pénales, auditionner les prévenus et établir les rapports de police, les agents se sont déplacés à une reprise au poste de police de Chêne et une fois dans les locaux du groupe du suivi judiciaire de la Servette.

De nombreux contrôles préventifs et répressifs ont été organisés sur le territoire communal afin de lutter contre les incivilités, les infractions à la loi fédérale sur la circulation routière ou à celle sur les stupéfiants. En collaboration avec la police cantonale, plusieurs actions ont été menées sur la voie verte afin de rappeler les règles aux différents usagers, notamment aux utilisateurs des trottinettes électriques. Enfin, plusieurs opérations de contrôle ont été menées en commun avec la police municipale de Thônex.



En 2021, la police municipale a continué de mener ses actions « PréDiRe » (prévention, dissuasion, répression) et points de contact aux abords des établissements scolaires, notamment lors des semaines de rentrées, ainsi que dans les différents lieux sensibles de la commune.



Enfin, diverses tâches sont accomplies telles que l'application du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique, la livraison des urnes lors des votations et élections, ainsi que la gestion des enseignes, des procédés de réclames et de l'occupation du domaine public. En 2021, le service a traité 63 dossiers.

Les contrôleurs du stationnement travaillent du lundi au vendredi et quelques samedis dans l'année. Dans le cadre de leur mission de contrôle, le service a délivré 5'918 amendes d'ordre concernant la loi fédérale sur la circulation routière. En plus de leur mission première, les contrôleurs du stationnement s'occupent de vider tous les parcmètres et horodateurs, ainsi que de la petite maintenance de ces appareils, et sont responsables de la gestion administrative de toutes les amendes émises. En fonction des événements organisés par la commune, tels que les manifestations, ils appuient les APM dans leurs missions.

Il est à noter qu'une agence privée assure la surveillance en dehors des heures d'ouverture du parc Floraire, des préaux d'écoles, des places et des parcs ainsi que des parkings de la salle communale Point Favre et du Vieux-Bourg.

Pour rappel, tous les parcs de la commune sont sous vidéosurveillance. Le nouveau parc de la Micheline a été équipé d'une caméra le 2 août 2021.

La commune possède toujours ses trois « Viasis-Plus » (indicateurs de vitesse). Ces derniers sont installés de manière fixe sur les grands axes, notamment aux abords des établissements scolaires.



Un quatrième appareil complète le lot. Ce dernier peut facilement être déplacé à n'importe quel endroit dans la commune, en fonction de nos constats ou des doléances que nous recevons. Nous pouvons en extraire des données (telles que les vitesses des véhicules). Ces statistiques nous permettent alors de mieux comprendre la problématique, et d'adapter nos actions en fonction.

DIVERS

Le 1^{er} mai 2021, M. Stephen Knörr a fêté ses 35 ans de carrière au sein de la commune.

En juin 2021, la police municipale a fourni des effectifs au canton lors de la rencontre entre MM. Poutine et Biden. Durant cette dernière, ils ont notamment appuyé la police cantonale dans le dispositif de circulation.

Le 19 septembre 2021, la police municipale a contribué à la sécurité lors du match de football qui opposait les équipes de Saint-Gall et du CS chênôis.

GESTION DES PATROUILLEUSES SCOLAIRES

Au 31 décembre 2021, l'effectif des patrouilleuses scolaires s'élevait à 12 personnes.

Ces dernières assurent la sécurité des enfants aux passages pour piétons suivants :

- avenue de Bel-Air (école de Haller) ;
- carrefour avenue de Bel-Air / chemin de la Mousse ;
- avenue F.-A.-Grisson / place Favre ;
- rue de Genève ;
- avenue Petit-Senn / route de Sous-Moulin / rue Pelletier ;
- avenue Petit-Senn (devant l'école).

M^{me} Ballif a démissionné le 27 août 2021.

M^{me} Chouheib a été engagée le 11 octobre 2021.

POLICE CANTONALE – POSTE DE CHÊNE

Le poste de Chêne assure un service de police-secours H24 et de police de proximité.

Le Lieutenant Jean-Claude Cantiello assume la direction du poste.

Le personnel du poste a pour missions principales d'assurer une présence visible sur la commune et celles avoisinantes, ainsi que de répondre aux réquisitions commandées par la centrale police. En outre, le poste est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

L'effectif du personnel police-secours est de 24 personnes, garantissant un horaire continu. Sept policiers sont dédiés à la police de proximité, tout ce personnel étant encadré par 4 sous-officiers supérieurs et un officier.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

ÉTAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE

- Maurizio Montagna, Commandant, Capitaine
- Fabien Montet, Premier-lieutenant
- Laurent Nasel, Premier-lieutenant
- Davide Giordano, Sergent-major
- Bernard Frédéric Girardet, Fourrier

EFFECTIF AU 31.12.2021

- 3 officiers
- 2 sous-off. supérieurs
- 4 sous-officiers
- 7 appointés
- 14 sapeurs
- 1 aspirante
- Total : 31

RETRAITÉS

- Capitaine Bertrand Longchamp
- Appointé Patrick Burri

ADMISSIONS

- Aspirante Manon Gérard

NOMINATIONS

- Sapeur Aurélien Desjacques au grade d'appointé
- Sapeur Xavier Girardet au grade d'appointé

DÉMISSIONS

- Néant

ANNÉES DE SERVICE

- 35 ans : App Florian Baciocchi
- 20 ans : Sap Olivier Dallais
- 15 ans : Plt Laurent Nasel
- 10 ans : Sgt Fabien Borrazas
- 5 ans : Sgtn Davide Giordano, Cpl Mario Catarino, Sap Constan Batazzi

ASSEMBLÉES

- 11 séances d'état-major
- 2 séances d'état-major avec les sous-officiers
- 1 assemblée générale

EXERCICES

- 3 exercices de cadres
- 8 exercices de compagnie
- 7 exercices spécifiques aux porteurs d'appareils de protection respiratoires
- 1 test de performance annuel pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire

INTERVENTIONS

La compagnie est intervenue à 51 reprises, soit l'équivalent de 149 sapeurs mobilisés pour un total de 309 heures d'intervention. Le nombre total des interventions en 2021 est stable par rapport en 2020 et le nombre d'heures augmente d'environ 10 % en comparaison de l'année précédente.

COURS, ÉCOLES ET INSTRUCTIONS

Divers cours ont été suivis au centre d'instruction cantonal de l'OCPPAM à Bernex par 1 capitaine, 2 appointés et 7 sapeurs, totalisant 193 heures d'instructions.

GARDES

Durant l'année écoulée, la compagnie a effectué 65 heures pour les services de garde de préservation, y compris des remplacements pour les communes voisines.

ENTRETIEN

La compagnie a procédé au nettoyage des locaux, à l'entretien des véhicules et du matériel d'intervention, au remplissage de 803 bouteilles d'air comprimé et au contrôle annuel des poteaux et bouches d'incendie.

MANIFESTATIONS

Les manifestations communales estivales et hivernales ont été supprimées pour les raisons sanitaires.

FAITS MARQUANTS



Incendie atelier rue de Genève

Le 14 mars 2021 à 3h43, la compagnie est alarmée pour un incendie au 84 de la rue de Genève, où de nombreux véhicules sont en feu. Heureusement l'ensemble de l'immeuble avait été évacué quelques semaines auparavant pour de lourds travaux de réhabilitation et aucune victime n'a été à déplorer.

Le 18 mai 2021, en présence de M. le Conseiller d'État Mauro Poggia, de l'ensemble des autorités communales et de quelques invités, la compagnie s'est réunie sur la place Favre dans le strict respect d'un concept sanitaire validé par le service du médecin cantonal. Ceci lui a permis la réalisation de la cérémonie de passation de commandement entre le commandant sortant, le Capitaine Bertrand Longchamp, et le commandant entrant, le Capitaine Maurizio Montagna.

Le 9 juillet 2021, suite à la panne complète des systèmes de téléphone pour les secours en Suisse, la compagnie a été alarmée à 1h21 du matin et est restée de piquet au local jusqu'à 12h30, heure à laquelle les autorités ont levé le dispositif.

COMMENTAIRES

L'effectif au 31 décembre 2021 est de 31 sapeurs, soit légèrement en deçà des directives cantonales qui recommandent un effectif de 39 sapeurs pour le territoire communal. Afin de pallier ce manque d'effectif, une campagne de recrutement intensive a été lancée au début de l'été sur l'initiative du nouveau Commandant de compagnie le capitaine Maurizio Montagna. Cette campagne portera ses fruits sur l'année prochaine, les admissions des nouveaux membres étant effectives à partir du 1^{er} janvier 2022.

Comme pour l'année précédente, le covid-19 a perturbé le déroulement du calendrier prévu pour nos exercices. Afin de ne pas perdre en efficacité, la compagnie s'est réunie par petits groupes, tout en respectant les contraintes sanitaires cantonales et fédérales, pour procéder à des exercices de manière à conserver ses aptitudes en cas d'intervention.

Cette manière de faire a permis de conserver un niveau de formation et d'instruction équivalent aux années durant lesquelles il n'y avait pas de contraintes sanitaires.

La compagnie de Chêne-Bourg et celle de Chêne-Bougeries continuent leur collaboration quant aux piquets des chefs d'intervention.

REMERCIEMENTS

La Compagnie remercie sincèrement l'ensemble de ses membres, grâce auxquels elle a pu remplir les missions qui lui incombent, ainsi que son état-major, qui a su motiver la troupe en ces instants compliqués du point de vue sanitaire.

Enfin, elle remercie les autorités communales pour leur soutien, les employés communaux pour leur collaboration, tous les partenaires de la sécurité, notamment la compagnie des sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bourg, et Mme la Conseillère administrative Beatriz de Candolle.



Cérémonie de passation de commandement

COMPAGNIE DES SAUVETEURS AUXILIAIRES

ÉTAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE

- Pascal Chablais, chef
- Jean-Pierre Horlzer, adjoint
- Serge Maillard, secrétaire
- Philippe Carromeu, trésorier
- Gaston Sax et Jérémie Bonvin, trésoriers suppléants
- Paulo Perreira, brigadier cuisine
- Paulo Perreira, brigadier ravitaillement
- Adérito Da Silva, brigadier véhicule
- Jean Toscan, brigadier matériel
- Antonio Gomes, brigadier circulation
- Bernardo Iniacio, brigadier samaritain

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Membres actifs : 21
Membres AS : 17
Membres sympathisants : 6

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL

En raison de la pandémie, la compagnie a été moins occupée qu'en temps normal, pour un total de 220 heures sur le terrain.

JUBILÉ

- 5 ans : Jean Toscan

CARNET NOIR

- La compagnie a perdu 1 membre : Georges Thiemard

ASSEMBLÉES

Le comité de la compagnie s'est réuni à 11 reprises durant l'année 2021.

Le chef a participé à 2 réunions et 1 assemblée générale de la fédération des sauveteurs auxiliaires.

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

SÉCURITÉ

- décembre : sécurité du cortège de la fête de l'Escalade

MANIFESTATIONS

- décembre : préparation de la soupe de la fête de l'Escalade

EXERCICES – CONTRÔLE DU MATÉRIEL

- mai : nettoyage des locaux et contrôle du matériel
- juin : exercice pompiers-sauveteurs
- octobre : exercice interne de la compagnie et contrôle matériel
- novembre : exercice pompiers et sauveteurs

DIVERS

- septembre : assemblée générale
- octobre : organisation de l'assemblée générale de la fédération

ALARME

- 30 juin : alarme incendie dans le cadre d'un exercice en commun avec les pompiers de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries
- 7 juillet : alarme suite à la grosse panne des numéros d'urgence ; mise en place d'un service de piquet à la demande de la compagnie des pompiers de la commune.

PREMIERS SECOURS

Néant.

PROTECTION CIVILE ORPC VOIRONS

L'ORPC Voirons regroupe cinq communes :

Chêne-Bourg, Jussy, Pre-singe, Puplinge et Thônex.

L'office intercommunal situé à Thônex est dirigé par :

- M. Thierry Clot,
Commandant ORPC
- Suppléant Commandant :
M. Michaël Mendes

M^{me} Anne-Christel Duret assure la gestion de l'office intercommunal.

M^{me} Beatriz de Candolle, membre du Conseil administratif et représentante de la commune de Chêne-Bourg, préside la commission intercommunale de l'ORPC Voirons.

Les activités de l'organisation régionale de protection civile Voirons se sont déroulées conformément aux instructions de l'OCPPAM et au budget.

ACTIVITÉS

Les tâches suivantes ont été accomplies :

- l'information des chefs de domaines ;
- l'entretien du matériel et des constructions ;
- le maintien du lien avec le DOP (détachement des opérations).

En raison de la crise sanitaire, les tâches suivantes ont été annulées :

- la planification des activités et du personnel de chaque service ;
- les contrôles périodiques des constructions et du matériel ;
- la gestion de l'entraînement et de l'instruction de chaque astreint au travers des cours de répétition ;
- tous les services à la population durant les activités en faveur de la collectivité.

Seul un cours de répétition a pu être maintenu car il a été organisé entre deux périodes de restrictions sanitaires. Il s'agit du cours d'encadrement des enfants à vélo dans les Bois de Jussy, ce qui a mobilisé 17 astreints durant une journée.

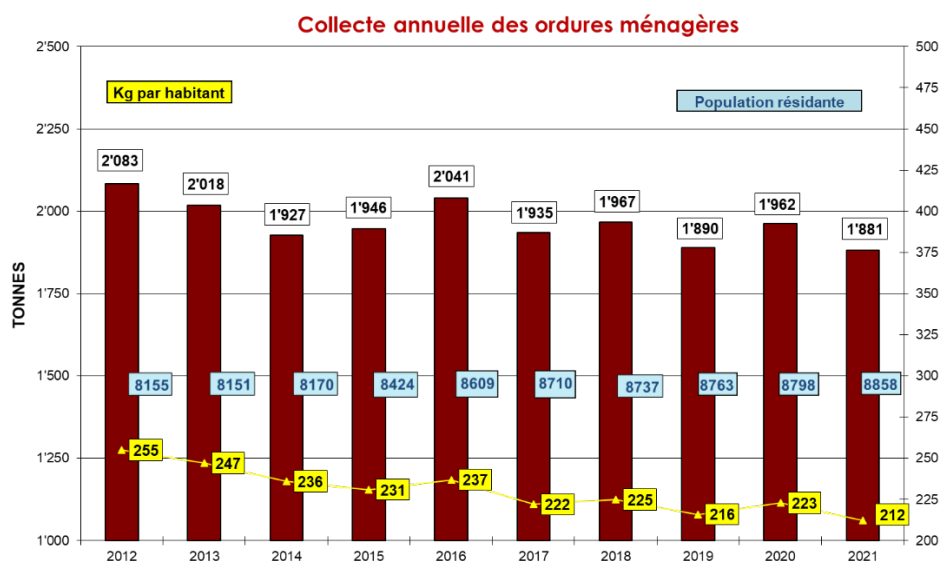
Du 1^{er} janvier au 3 juillet 2021, l'ORPC a de nouveau été sollicité pour renforcer les centres de vaccination, puis du 1^{er} septembre au 29 octobre 2021, ce qui fait une totalité de 1890 jours effectués par 104 astreints.

Le 31 décembre 2021, il a été procédé à la libération de la classe d'âge 1988. Ainsi, 26 personnes ont été libérées de leur obligation de servir dans la protection civile, dont un membre de l'état-major.

RÉCOLTE DES DÉCHETS

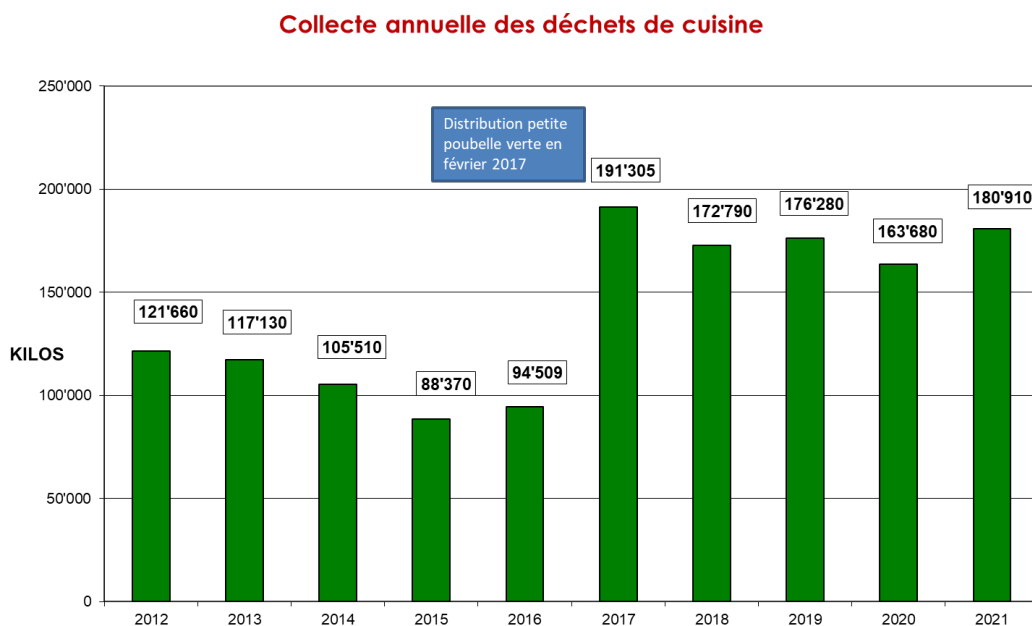
COLLECTE ANNUELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En 2011, notre concessionnaire de voirie, l'entreprise Baciocchi Sàrl, a relevé 2'084 tonnes d'ordures ménagères produites par 8'104 habitants, soit 257 kg par habitant. Dix ans plus tard, en 2021, le tonnage récolté est passé à 1'881 tonnes pour 8'858 habitants, ce qui représente 212 kg par habitant. C'est le taux le plus bas jamais enregistré par la commune, un vrai record. Cela s'explique par un meilleur tri des déchets en général, ce qui est encourageant et confirme une véritable prise de conscience des citoyens sur la nécessité du tri.



COLLECTE ANNUELLE DES DÉCHETS DE CUISINE

Alors que depuis 2017, année de lancement de la campagne en faveur de la « P'tite poubelle verte », nous constatons une baisse progressive des déchets de cuisine, en 2021 une hausse significative s'est fait ressentir. Entre 2020 et 2021, le tri des déchets de cuisine a augmenté de plus de 10 %. La nouvelle campagne lancée en mai 2021 n'est probablement pas étrangère à cette hausse.



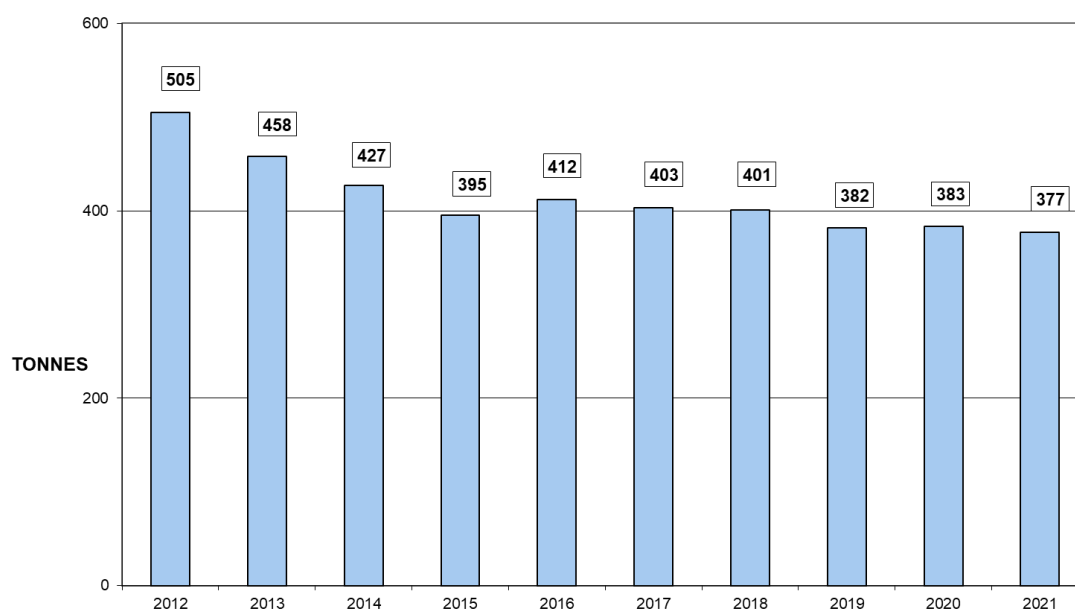
COLLECTE ANNUELLE DES DÉCHETS DE JARDIN, VERRE ET PAPIER

La collecte du papier a repris sa tendance des dernières années qui était à la baisse (./ 6 tonnes). Cependant, il semblerait que cette baisse soit davantage due à une diminution des prospectus et journaux distribués plutôt qu'à la quantité d'emballages en carton qui, elle, a augmenté avec la livraison à domicile.

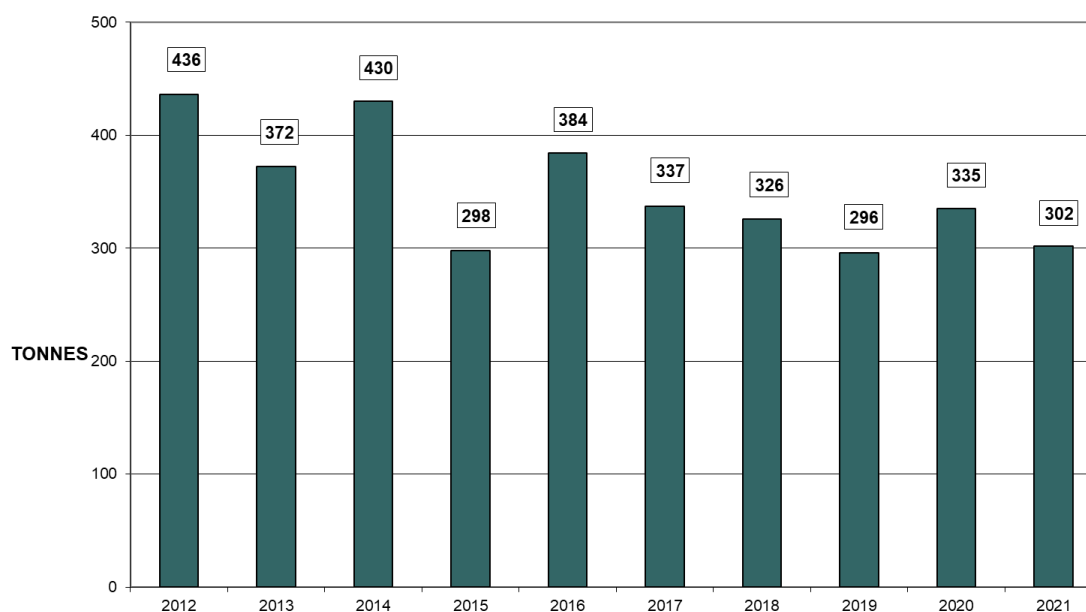
La collecte des déchets de jardin a diminué en 2021 de 33 tonnes par rapport à 2020. Cela s'expliquerait en partie par le fait que la commune de Chêne-Bourg avait entrepris davantage de travaux d'élagages en 2020. L'été 2021 ayant été extrêmement pluvieux, les tontes et donc la production de ce type de déchets ont été limitées.

La collecte du verre a légèrement augmenté (+4 tonnes). Cela s'explique par le fait, que même si 2021 a été marquée par la pandémie (restrictions pour accéder aux restaurants et bars), les habitants ont continué à consommer, mais à domicile.

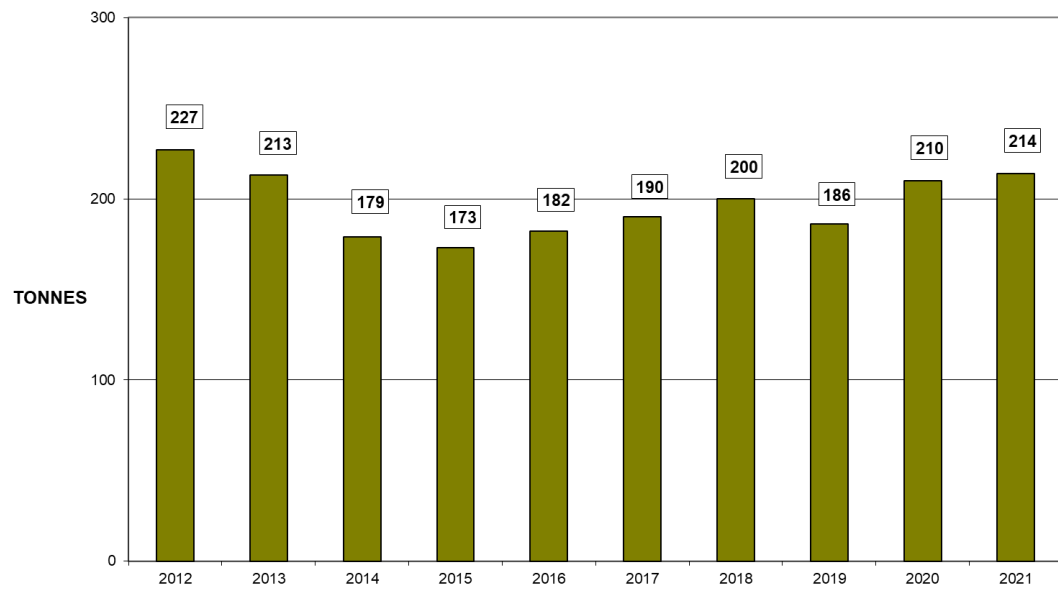
Collecte annuelle du papier



Collecte annuelle des déchets de jardin



Collecte annuelle du verre



ENVIRONNEMENT ET DOMAINE PUBLIC

COMMUNAL

En 2021, la pandémie de covid-19 a moins impacté que l'année précédente le service de l'environnement et du domaine public, qui a ainsi fonctionné quasiment normalement. Un nouveau collaborateur est venu renforcer l'équipe pour répondre aux besoins suite aux nouveaux et futurs aménagements aux abords de la gare de Chêne-Bourg. La mise en place et le suivi de l'Opération transat dans le parc Floraire durant les vacances d'été a bien occupé le service.

ENTRETIEN COURANT

Comme les années précédentes, du mois d'avril au mois de septembre, un horaire particulier a été mis en place pour l'entretien des espaces publics. Durant cette période, un collaborateur désigné selon un tournus hebdomadaire commence son travail à 5h30, de façon à vider les corbeilles des arrêts TPG (tram et bus) ainsi que des parcs, et à nettoyer les parcs avant la reprise des activités.

Le service de l'environnement et du domaine public communal, chargé de l'entretien de l'ensemble du réseau routier, des places, des parcs, du cimetière et des terrains de jeux, a par ailleurs poursuivi ses activités habituelles :

- entretien du parc Floraire avec le suivi des rocailles, entretien des parcs

Dechevrens, place Favre, de l'Ancienne Mairie, avenue de Thônex, Peillonex, rue Antoine Floquet, Mirany et Gautier (gazon, plantations, fontaines, bassin et local des pompes) ;

- décoration florale des massifs et des bacs :

pour l'été	4'400 plantes
pour l'automne	2'850 plantes 1'200 bulbes
sur la façade de la mairie et sur les fontaines	25 chrysanthèmes cascades
soit pour l'année 8'475 plantes	



- remise en état des quartiers du cimetière ;
- suite au rapport d'expertise des marronniers de la place Favre, d'importants travaux de taille sanitaire et d'haubannage ont été effectués sur ces arbres ;
- plantation d'une haie vive et d'arbres fruitiers sur la parcelle de réserve au cimetière ;
- plantation d'une haie vive chemin Cavussin ;
- construction de deux murs de soutènement et réaménagement des escaliers à la place Favre ;
- taille et entretien de 180 rosiers ;
- taille et entretien des haies, arbustes et arbres ;
- taille et entretien du verger sur la parcelle communale jouxtant le cimetière ;
- Tonte des gazons et semis de l'engrais.



- entretien des bancs publics ;
- entretien des préaux des écoles ;
- entretien de la voie verte et de la noue ;
- plantations de massifs de vivaces au cimetière et renouvellement d'une haie indigène ;
- entretien des giratoires ;
- mise en place de 85 m³ de copeaux dans les espaces de jeux ainsi que sur la place Favre ;
- entretien du cimetière, creuse de fosses, ensevelissements, enlèvement des tombes arrivées à échéance, nettoyage des fontaines et des bassins ;
- entretien des bords de la Seymaz (cheminements piétonniers du parc Gautier et à l'avenue A.-M. Mirany) ;
- nettoyage bisannuel des grilles d'écoulement sur l'ensemble du territoire ;
- suivi de projet de l'aménagement paysagé des espaces publics de la halte de Chêne-Bourg ;
- suivi de chantier du réaménagement de l'avenue de Bel-Air et de la route de Jussy.
- gestion du suivi des animaux retrouvés morts sur la chaussée ;
- mise en place des décorations de Noël : avenue de Bel-Air, Mairie, place du Gothard, place de la Gare, giratoire de l'avenue de Bel-Air ; sapins à la place Favre ;
- entretien et nettoyage des 80 nichoirs à mésanges et 3 nichoirs à chouettes ;
- emménagement des nouveaux enseignants dans les écoles ;
- distribution des cornets de Noël aux aînés ;
- nettoyage manuel et à la balayeuse des trottoirs, routes, escaliers, cours intérieures, passages, préaux d'écoles ;
- petites réfections des chaussées avec du tapis froid ;
- réparation des bornes lumineuses au centre de la chaussée et redressement des panneaux de signalisation endommagés par des véhicules privés ;
- entretien des distributeurs de sacs pour chiens ;
- entretien léger de l'ensemble du parc véhicules du service ;
- suivi de formation de l'apprenti (CFC horticulteur option paysagiste) ; il terminera son cursus en août 2022 ;
- déneigement : en 2021, 14 interventions durant lesquelles il a été épandu 13'925 kg de sel et calcium mélangés.
- entretien des locaux de service :
- nettoyage des abribus deux fois l'an ;
- nettoyage des panneaux d'affichage ;
- participation à la des diverses fêtes et manifestations communales : marché de Noël, fête de l'Escalade, promotions scolaires, fête des voisins, Opération transat.

TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE BEL-AIR



L'obligation d'assainissement du bruit routier de l'avenue de Bel-Air, dictée par l'ordonnance de protection contre le bruit (OPB), a amené la commune à réfléchir aux moyens à mettre en place pour réduire significativement les nuisances sonores dues à la route. C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le projet de réaménagement de l'avenue de Bel-Air. Ce projet permettra d'apporter des améliorations majeures à l'ensemble de l'avenue et les aménagements prévus viseront notamment à assurer une meilleure sécurité pour les piétons et les cycles, de même qu'une modération accrue de la vitesse.

Est ainsi prévue la création de places de parking délimitées par des bordures en granit. La largeur de chaussée sera fixée à 7 m sur toute l'avenue, excepté aux arrêts de bus, où celle-ci est élargie à 8.50 m afin de permettre la mise en place d'îlots centraux sécurisant les traversées piétonnes. Une bande cyclable continue de 1.5 m sera créée de part et d'autre de la chaussée. L'éclairage, quant à lui, sera optimisé. Par ailleurs, sur le périmètre du projet, 9 tilleuls seront plantés et 1 sera abattu. Enfin, un revêtement phono-absorbant sera posé en couche finale sur toute l'avenue.



Les travaux se scindent en seize étapes. Le principe étant l'exécution en deux étapes simultanées, chaque étape est régie au moyen de feux de signalisation permettant une circulation alternée.

Les Services industriels de Genève (SIG) profitent des travaux de réaménagement communaux et d'éclairage public pour renforcer certaines portions de leur réseau électrique, renouveler certaines conduites d'eau et mettre aux normes les bornes hydrantes.

Les travaux ont pu débuter en juillet 2021. Durant cette année, ont été réalisées un peu plus de 4 étapes notamment celles situées le long de l'école De Haller et côté rue de Genève. Les travaux devraient perdurer jusqu'au printemps 2023.

MOUSSE-GRAVIÈRE-JUSSY

Les travaux d'aménagement du chemin de la Mousse, de la route de Jussy et du chemin de la Gravière, réalisés conjointement avec la commune de Thônex, ont démarré en août 2020 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2021.

Pour mémoire, l'objectif de ces travaux consistait en la requalification et la restructuration de l'ensemble des trottoirs et des voies cyclables tout en intégrant la mise en sens unique d'une voie de bus en site propre.

La superstructure de chaussée a été revue, les trottoirs trop étroits ont été élargis et un enrobé type phono-absorbant a été posé en couche finale. Différents carrefours régulés par feux ont été mis en place et le collecteur d'eaux usées a été chemisé. Au niveau paysager, des arbres ont été replantés et les fosses redimensionnées pour répondre aux normes actuelles. Enfin, un système d'arrosage pour les nouvelles plantations a été installé. Les SIG et l'office cantonal des transports (OCT) ont profité des travaux d'aménagements communaux pour réaliser divers travaux de réseaux (signalisation lumineuse et réseau d'eau potable et de gaz).



Les plantations sur la route de Jussy s'achèveront au printemps 2022. En revanche, les aménagements routiers « route de Jussy » situés entre le giratoire du chemin de la Gravière et le chemin du Chablais sont reportés à 2023. Cela permettra d'éviter que des aménagements nouvellement réalisés ne soient endommagés suite aux modifications qu'induisent les constructions des futurs bâtiments privés en cours de construction.

PLQ FRANÇOIS-JACQUIER

CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE RÉTENTION

Le plan localisé de quartier (PLQ 29'891) sis sur les communes de Chêne-Bourg et de Thônex prévoit à terme la construction de trois bâtiments. La gestion et l'évacuation des eaux pluviales et usées doivent être conformes aux principes définis par le schéma directeur de gestion des eaux (SDGE). Celui-ci prévoit entre autres la mise en œuvre de deux bassins de rétention.

Dans une première étape, en même temps que la construction du bâtiment situé le long de la rue François-Jacquier, un bassin de rétention d'un volume de 130 m³, des organes de visite ainsi que des collecteurs de liaisons ont pu être réalisés. Par ailleurs, le raccordement de l'ensemble du dispositif d'assainissement au réseau existant, sis rue François-Jacquier, a lui aussi été exécuté.

Les travaux ont débuté en juillet 2021 et se sont achevés fin août 2021. Restera à réaliser l'attente pour le futur bassin qui, pour des raisons techniques, ne peut- être envisagée avant le printemps 2022

BÂTIMENTS COMMUNAUX

LE PATRIMOINE ADMINISTRATIF ENTRETIEN COURANT

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- 23, Floraire (local voirie et protection civile)
- 13, Gothard (bâtiment communal)
- 46, Petit-Senn (mairie)
- 50, Petit-Senn (chalet Floraire)

ÉCOLES

- 31-33, Bel-Air (école du Plateau)
- 35, Bel-Air (pavillon scolaire)
- 35, Bel-Air (école de Haller)
- 11, Floraire (école Floraire)
- 1, Grison (école Favre)
- 13, Petit-Senn (école Petit-Senn)

AUTRES BÂTIMENTS

- 11, Bel-Air (maison du Garde-barrière)
- 6-8, Dechevrens (parascolaire et ludothèque)
- 75, Genève (D2)
- 6, Grison (salle communale Point favre)
- 35, Peillonex (crèche)
- 2, Perréard (pompiers, immeuble et maison de quartiers Le Spot)
- 50 bis, Petit-Senn (dépendance Floraire)
- 3, Sous-Moulin (crèche Mauresque)

LE PATRIMOINE FINANCIER

BÂTIMENTS

- 4, Bel-Air / 5, Dechevrens (immeuble)
- 5, place de la Gare (ancienne gare)
- 11, Gothard (immeuble)
- 9-11, Gravière (immeuble)
- 3, Grison (immeuble)

MAIRIE

- Chemisage des canalisations des eaux usées.
- Installation de 2 abris pour vélos et scooters.

CENTRE DE LOISIRS

- Remplacement des appareils téléphoniques dans les locaux des pompiers.
- Remplacement de 2 panneaux thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire.
- Réfection de la peinture dans les locaux véhicules des pompiers.

DÉPENDANCE FLORAIRE

- Rafrâichissement des murs aux 2 étages.

SALLE COMMUNALE POINT FAVRE

- Remise à niveau du système de contrôle d'accès au parking public et reprise de la gestion par la Fondation des parkings.
- Remplacement de l'onduleur relié à l'éclairage de secours.

CHALET FLORAIRE

- Remplacement de 2 bornes lumineuses extérieures.

ÉCOLE FAVRE

- Remplacement d'un tableau noir.
- Réfection peinture salle des maîtres, 2 classes et couloirs rez-de-chaussée et 1^{er} étage.

ÉCOLE PETIT-SENN

- Modernisation des barres verticales dans la salle de gym.
- Réfection des marquages au sol dans la salle de gym.
- Rafrâichissement des zones communes au sous-sol.
- Remplacement des sols dans 2 classes.
- Exécution de marquages au sol dans le préau.
- Réparation revêtement de sécurité devant le but de football.

ÉCOLE DE HALLER

- Modernisation des barres verticales dans la salle de gym.
- Pose des patères dans les vestiaires pour les petits de 1P à 4P.
- Rafrâichissement de la salle des travaux manuels.
- Curage de toutes les canalisations d'eaux usées y compris dans les anciens locaux de la PC.
- Pose de stores obscurcissant dans les salles du 3^e étage.
- Pose d'un film de projection blanc sur les tableaux noirs des classes.

ÉCOLE DU PLATEAU

- Réfection de la peinture, du sol et du faux plafond dans une classe.
- Remplacement du sol dans les vestiaires.

PAVILLON SCOLAIRE

- Révision des lignes électriques et internet.

ÉCOLE FLORAIRE

- Remplacement du système de sonorisation utilisée en cas d'évacuation.
- Rehaussement du grillage de la cage d'escalier extérieure.
- Pose de panneaux aimantés dans la bibliothèque.

IMMEUBLE RUE DE GENÈVE 75

- Réfection peinture hall d'entrée.
- Rafraîchissement des 2 bureaux de la gérance sociale.
- Remplacement des plans de travail et des poignées de la cuisine dans la salle polyvalente.

VILLA MAURESQUE

- Remplacement d'une fenêtre dans la salle de sieste.



Bâtiment rue du Gothard 11

RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE RUE DU GOTHARD 11

Le bâtiment rue du Gothard 11, dans le Vieux Chêne-Bourg, est un ancien petit hôtel construit en 1850 qu'on appelait une « débridée ». Les maraîchers savoyards qui venaient fournir les marchés genevois s'y arrêtaient pour la nuit et débridaient leurs chevaux. Il y avait 14 petites chambres et les combles n'étaient pas aménagés.

Situé en zone 4B protégée et digne d'intérêt patrimonial, cet immeuble nous montre encore aujourd'hui les principaux éléments architecturaux de l'époque.

Dans l'état actuel, les étages de ce bâtiment ne sont pas habitables. Seul est en fonction un restaurant au rez-de-chaussée qui est relié à un appartement de 2 pièces au 1^{er} étage. Au 2^e étage, les pièces ont été réunies pour former un seul appartement qui a bénéficié de l'aménagement d'une cuisine. Les quatre chambres au 3^e étage n'ont subi aucune modification à part la création de lucarnes en toiture qui ont augmenté la luminosité.

Le projet de rénovation prévoit de créer 3 appartements de différentes typologies, alors que le restaurant subira des modifications moindres.

Une mise aux normes complète de l'immeuble a été prévue au niveau des installations électriques, de chauffage et ventilation. Un concept sécurité feu et un concept énergétique ont été élaborés dans le cadre de la demande d'autorisation de construire.

Pour le moment, seuls les travaux de désamiantage et démolition ont été réalisés. Les travaux se poursuivront en 2022.

RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE RUE DU GOTHARD 13

Cet édifice est situé dans le Vieux Chêne-Bourg en zone 4B protégée et constitue un objet de première importance du patrimoine communal. Depuis 1978, cet objet est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes de protection, pour son intérêt historique. Selon l'étude historique menée par le service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, ce bâtiment nommé « Couvent de Chêne » pourrait dater de 1846 ou d'une date antérieure.

En 1876, l'institution du Couvent a été supprimée et le bâtiment est devenu propriété de l'État de Genève. En 1977, le bâtiment a été cédé à la commune de Chêne-Bourg et, en 1985, la crèche des Trois-Chêne s'est installée au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage alors que les combles ont été destinés aux éclaireuses et à d'autres sociétés locales.

En 2011 des travaux de rénovation de l'enveloppe de l'immeuble (toiture, ferblanterie, façades, fenêtres, volets) ont été réalisés par la commune de Chêne-Bourg.

Durant l'été 2018 la crèche des Trois-Chêne a été transférée au rez-de-chaussée de l'immeuble rue Peillonnex 35C et le bâtiment sis rue du Gothard 13 est devenu libre de tout occupant, hormis la chapelle et la sacristie réservées à l'Église catholique chrétienne.



Bâtiment rue du Gothard 13

Le projet de rénovation prévoit d'aménager des locaux pour la permanence Action Trois-Chêne pour l'emploi ainsi que pour l'Église au rez-de-chaussée.

Le 1^{er} étage sera dédié à certains services de l'administration communale alors que les combles seront transformés en salle de réunion pour le Conseil municipal.

Une mise aux normes complète de l'immeuble a été prévue au niveau des installations électriques, de chauffage et ventilation. Un concept sécurité feu et un concept énergétique ont été élaborés dans le cadre de la demande d'autorisation de construire.

À ce jour, les travaux de désamiantage, démolition et pose du radier au rez-de-chaussée ont pu être réalisés. Les travaux se poursuivront en 2022 avec une livraison des locaux qui se réalisera en deux étapes successives, selon le planning du bureau d'architecte : 4^e trimestre 2022 pour les espaces situés au rez-de-chaussée et 1^{er} trimestre 2023 pour les espaces des étages.

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE MAISON DU GARDE-BARRIÈRE

La ligne ferroviaire reliant Annemasse à la gare des Eaux-Vives a été ouverte le 27 mai 1888. Cette ligne comportait un certain nombre de passages à niveau gardés, avec une petite maison d'habitation pour le garde-barrière.



Ancienne maison du garde-barrière

Ces bâtiments de schéma identique ont une surface d'environ 50 m² sur 2 niveaux et ont été agrandis avec une annexe pour les sanitaires. L'électrification de la ligne en 1986 a entraîné l'automatisation des barrières et par conséquent la disparition du métier de garde-barrière.

Avec la construction du CEVA en sous-sol et de la voie verte en surface, il a été décidé de conserver ces anciennes constructions au titre de témoin. Le canton a proposé à la commune de lui céder la parcelle et les bâtiments qui s'y trouvent en lui octroyant un droit de superficie avec une rente gratuite.

Le Conseil administratif, sensible à la nécessité de créer de nouvelles structures d'accueil pour la jeunesse de la commune, a proposé au Conseil municipal de rénover la maison du garde-barrière ainsi que son annexe pour accueillir l'antenne régionale des travailleurs sociaux hors murs, actuellement logés dans des locaux de l'immeuble de la rue François-Perréard 2.

Malgré la vétusté des bâtiments ainsi que la sobriété des aménagements extérieurs, ce site présente des conditions d'accueil favorables pour une telle activité, notamment son emplacement central, à proximité de la voie verte et de la gare du Léman Express. S'agissant d'un bâtiment dont l'intérêt patrimonial est reconnu, au même titre que celui de l'ancienne gare de Chêne-Bourg, seule une rénovation de l'existant a pu être envisagée, exception faite pour les annexes qui ont été édifiées par la suite (garage et sanitaires).

Les travaux de désamiantage et de démolition sont en cours. Les travaux se poursuivront en 2022 avec une livraison des locaux, selon le planning actuel du bureau d'architecte, au 2^e trimestre 2022.

AMÉNAGEMENT DES FUTURS LOCAUX DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE



Futurs locaux à la rue des Charbonniers 7

Le projet de création d'un poste de police municipale, au cœur de la nouvelle centralité urbaine du quartier de la gare et à proximité des pompiers et de police secours, semblait être la réponse appropriée pour que ceux-ci puissent assurer les tâches qui leur incombent, liées à la sécurité et la prévention auprès de nos concitoyens.

L'aménagement d'une arcade de 142 m² située au rez-de-chaussée de l'immeuble de la « Tourmaline », sis 7, rue des Charbonniers comprendra plusieurs bureaux, une salle de réunion, une réception et un espace d'accueil.

Les travaux, débutés en septembre 2021, avancent à un rythme soutenu permettant ainsi une occupation des locaux par les agents de la police municipale dès avril 2022.

DICASTÈRES DE M. PHILIPPE MOSER

ÉTAT CIVIL

Afin de répondre aux exigences légales et d'offrir des prestations plus étendues à leurs citoyens, les communes de Chêne-Bourg, Thônex et Veyrier sont regroupées pour former l'arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg – Thônex – Veyrier.

NAISSANCES

84 enfants sont nés durant l'année 2021 de parents domiciliés à Chêne-Bourg.

3 naissances à domicile ont été enregistrées dans l'arrondissement.

RECONNAISSANCES

114 reconnaissances ont été enregistrées dans l'arrondissement.

DÉCLARATIONS DE L'AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE

L'office a enregistré **98 déclarations** de l'autorité parentale conjointe et 48 déclarations de noms.

DÉCÈS

449 décès ont été enregistrés dans l'arrondissement.

Pour la Commune de Chêne-Bourg	15 décès à domicile 23 décès à l'EMS La Coccinelle
Pour la Commune de Thônex	19 décès à domicile 275 décès à l'Hôpital des Trois-Chêne, à l'Hôpital de Belle-Idée et aux EMS Villa Mona et La Méridienne
Pour la Commune de Veyrier	21 décès à domicile 96 décès aux EMS de Vessy, Les Châtaigniers et la Résidence de Drize

MARIAGES

132 mariages ont été célébrés par l'office d'état civil dont 121 à Chêne-Bourg, 3 à Thônex, et 8 à Veyrier.

Les mariages sont célébrés dans l'une des mairies de l'arrondissement selon le choix des fiancés, après proposition des officiers d'état civil et éventuelles visites (sur demande) des salles disponibles.

PARTENARIATS ENREGISTRÉS

Durant l'année 2021, l'arrondissement a enregistré **6 partenariats** à la mairie de Chêne-Bourg.

PARTENARIATS CANTONAUX (PACS)

En 2021, l'office a enregistré **3 partenariats cantonaux** et aucune résiliation de partenariat cantonal.

NATURALISATIONS

DEMANDES DE NATURALISATION

En 2021, l'office a reçu 190 dossiers de demande de naturalisation.

PRÉAVIS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Durant l'année 2021, le Conseil administratif a préavisé favorablement 38 dossiers de candidature à la nationalité suisse. Il a personnellement reçu les 27 candidats âgés de plus de 25 ans.

DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, 380 cartes d'identité ont été délivrées par la commune (270 adultes et 110 enfants).

MANDATS POUR CAUSE D'INAPTITUDE

13 mandats ont été inscrits dans la base fédérale de l'état civil durant l'année 2021 par l'arrondissement.

DEMANDES D'ACTES

Sur demande de particuliers, l'office a délivré **1'327 actes** d'état civil durant l'année.

Les demandes se répartissent comme suit :

	2021
Actes de naissance	8
Actes de décès	430
Actes de mariage	152
Actes de famille	9
Actes de reconnaissance	125
Actes d'origine	58
Certificats individuels d'état civil	118
Certificats de famille	181
Confirmations d'état civil pour personnes étrangères	190
Certificats relatifs à l'état de famille enregistré	56
Total	1'327

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

En 2021, l'administration communale a délivré, au nom de l'office cantonal de la population, les documents suivants¹ :

	2021
Attestations de résidence	185
Avis d'arrivée/départ	26
Annonces de départ + attestations	59
Changements d'adresse / GE / Confédérés	95
Déclarations de domicile	3
Annonces d'arrivée / retour Confédérés / GE	57
Déclarations de perte AE/Confédérés	1

¹ Ces statistiques ne concernent ni les étrangers ni les couples mixtes (étrangers et confédérés), qui doivent s'adresser directement à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

PETITE ENFANCE

CRÈCHE DE CHÊNE-BOURG

Peillonex : 35A, rue Peillonex,
022 348 31 62

Villa Mauresque, 3, route de Sous-
Moulin, 022 860 15 60

De janvier à décembre 2021, 141 enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune de Chêne-Bourg ont été inscrits à la Crèche de Chêne-Bourg.

Chaque site est composé de quatre groupes homogènes d'enfants âgés de 0 à 1 an, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans et 3 à 4 ans. Le site de la Villa Mauresque dispose de 40 places ; 56 enfants ont été inscrits sur l'année 2021. Le site de Peillonex dispose de 59 places ; 85 enfants ont été inscrits sur l'année 2021.

Les préinscriptions pour l'année 2021-2022 ont été centralisées sur le site de Peillonex. Elles ont eu lieu du 25 au 29 janvier 2021. En tout, 88 enfants ont été pré-inscrits : 53 demandes pour le groupe des 0 à 1 an, 10 demandes pour le groupe des 1 à 2 ans, 15 demandes pour le groupe des 2 à 3 ans et 10 demandes pour le groupe des 3 à 4 ans. Selon nos critères et nos places vacantes, nous avons accepté : 24 nouveaux enfants pour 22 places vacantes dans le groupe des 0 à 1 an ; 4 nouveaux enfants pour 4 places vacantes dans le groupe des 1 à 2 ans ; 6 nouveaux enfants pour 6 places vacantes dans le groupe des 2-3 ans ; aucune place vacante dans le groupe des 3 à 4 ans. Le nombre de places attribuées s'est élevé à 34 alors que

50 demandes ont été placées sur liste d'attente.

Deux séances d'information ont pu être organisées en soirée pour accueillir les nouvelles familles, le 17 juin pour le site de Peillonex et le 24 juin pour le site de la Villa Mauresque, dans le respect des mesures sanitaires.

Comme pour toutes les institutions de la petite enfance du canton de Genève, l'année a été ponctuée de différents « Plans de protection de gestion de la pandémie de covid-19 pour assurer l'accueil en milieu préscolaire » communiqués par le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) et le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). L'institution a pu compter sur l'application et le respect des mesures sanitaires par les collaborateurs et les familles, ce qui a permis d'assurer la prise en charge des enfants dans le taux d'encadrement exigé par le SASAJ tout au long de cette année difficile.



FORMATIONS ET COLLOQUES D'ÉQUIPE

Les colloques d'équipe ont été ajustés au fur et à mesure des mesures sanitaires en vigueur.

De nombreuses formations continues auxquelles les collaborateurs s'étaient inscrits ont été reportées, annulées ou dispensées à distance en raison de la pandémie.

Un professionnel a terminé sa formation de formateur à la pratique professionnelle Enfance de l'HETS-FOCPE (Association pour la formation continue petite enfance) en juin.

M^{me} Bouille, codirectrice, a terminé sa formation DAS HES-SO en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, avec l'obtention du diplôme le 10 septembre 2021.

Dans le cadre de cette formation, M^{me} Bouille a décidé de développer et mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation des risques du métier d'éducateur de l'enfance (EDE) dans le cadre d'un projet de gestion des ressources humaines.

Le but général est de promouvoir la santé au travail. Cette prévention s'inscrit dans le devoir de veiller à la protection de la santé et à la sécurité des collaborateurs, tel qu'il ressort des lois fédérales sur le travail (LTr) et sur l'assurance-accident (LAA).

Après validation du projet par le comité de pilotage (la codirection), M^{me} Bouille a créé un groupe de travail (équipe de projet) afin d'échanger autour des spécificités du travail de l'EDE.

Lors de ces séances, il a été question de réfléchir aux risques du métier d'EDE, aux moyens dont nous disposons pour nous protéger et aux ressources disponibles au sein de l'institution ainsi que celles que nous aimerions mettre en place pour favoriser le bien-être au travail.

Ce projet intitulé « Bien-être au travail », étayé par les professionnels de l'institution, va permettre à long terme de reconnaître les qualités de l'humain, de mettre à profit les forces et intérêts de chacun dans la prévention des risques du métier, avec une volonté de la direction d'assurer un environnement qui favorise le bien-être au travail.

Un document (à disposition au sein de l'institution) a été créé afin de permettre à chaque professionnel, parent, personne d'un autre secteur, de comprendre le processus de réflexion et les différentes étapes qui ont amené à l'affiche « Et si chacun favorisait le bien-être au travail ».

RENCONTRES, ÉCHANGES, RÉUNIONS DE PARENTS

À la suite des mesures sanitaires liées à la pandémie, la fête estivale de fin d'année a été annulée sur chacun des sites.

En automne, les éducateurs ont animé les réunions de parents en expliquant le fonctionnement institutionnel et les objectifs pédagogiques avec comme support des films, des diapos ou photos qui ont donné vie à cette théorie.

FÊTES

Les enfants ont été invités à une chasse à l'œuf à l'extérieur pour la fête de Pâques.

La fête de l'Escalade a eu lieu avec les enfants sur chacun des sites ; ils ont dégusté la soupe de l'Escalade et la traditionnelle marmite en chocolat.

Pour Noël, l'institution a offert aux enfants un spectacle animé par une conteuse sur chacun des sites, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DU RÉSEAU EXTERNE

Nous avons collaboré avec :

- La psychologue du SPEA (service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent).
- L'infirmière et la psychomotricienne du SSEJ (service de santé de l'enfance et de la jeunesse).
- La psychologue du SEI (service éducatif itinérant) pour le dépistage et la prévention de la santé physique et psychique de l'enfant et le soutien aux équipes éducatives.
- L'ESEDE (École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance) pour le suivi de stagiaires de 1^{re}, 2^e et 3^e année.
- La directrice et l'éducatrice sociale des écoles de Chêne-Bourg, pour l'accompagnement des enfants ayant des besoins spécifiques et de leurs parents dans la transition crèche-école.

SUBVENTION

La subvention versée par la Commune de Chêne-Bourg en 2021 s'est élevée à Fr. 3'100'000.-.

JARDIN D'ENFANTS POLICHINELLE

Route de Sous-Moulin 11

Polichinelle est une institution privée, subventionnée par la commune et gérée par un comité composé actuellement de 6 membres.

Il est représenté au quotidien par M^{me} Christiane Nicollin, Présidente. Polichinelle a été créé en 1998 ; l'équipe éducative se compose d'une éducatrice diplômée responsable de l'institution, d'une assistante socio-éducative et d'un stagiaire de l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance.

Le jardin d'enfants accueille 16 enfants, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins. Ils sont âgés de 3 ans. La garderie a une capacité d'accueil de 14 enfants par après-midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants sont âgés au minimum de 2 ans. Ils fréquentent la garderie 2, 3 ou 4 après-midis par semaine. En 2021 l'institution a collaboré avec 33 familles.

Diverses activités sont proposées tout au long de la semaine, comme des activités créatrices, de la cuisine, rythmique, psychomotricité, jeux à l'extérieur. Elles visent toutes le même but, à savoir aider l'enfant à se développer dans un environnement adapté à ses besoins personnels et le socialiser avant le début de sa scolarité.

Durant l'année scolaire, diverses animations sont organisées, telles que les fêtes de l'Escalade, de Noël et de fin d'année scolaire, ainsi que la course d'école. Des sorties

sont également planifiées : spectacle de marionnettes, visite d'une exposition, d'un musée et de la ludothèque Les Diablotins à Chêne-Bourg.

La subvention versée par la commune de Chêne-Bourg en 2021 s'est élevée à Fr. 95'000.-.

JARDIN D'ENFANTS LE P'TIT ÉDEN

Rue Peillonex 37 – 022 349.25.68

Le P'tit Eden est une institution de la petite enfance qui accueille prioritairement les enfants domiciliés et dont les parents travaillent sur Chêne-Bourg. S'il reste des places, les enfants des communes avoisinantes sont également accueillis.

Le P'tit Eden est géré par un comité bénévole dont la constitution s'est modifiée le 1^{er} novembre 2021.

En effet, M. Yves Delaloye (comptable) et M^{me} Véronique Delaloye (Présidente) ont présenté leur démission après de longues années au sein du comité.

À l'issue de l'Assemblée générale 2021, M^{me} Marie Cordey a repris la présidence et M. Yoann Richard la comptabilité. De plus, M^{mes} Mélanie Gehrig et Antonietta Lamicella ont rejoint le Comité comme membres actifs. M^{mes} Vanessa Schmutz et Monica Poitrinel poursuivent au sein du Comité.

L'équipe éducative du P'tit Eden est composée d'une éducatrice du jeune enfant ES (M^{me} Séverine Chavaz), d'une assistante socioéducative éducative (ASE) (M^{me} Valérie Studer) et parfois d'un/une stagiaire de l'ESEDE. M^{me} Chavaz est également responsable du jardin d'enfants.

Le P'tit Eden propose deux systèmes d'accueil.

D'une part, « le jardin d'enfants » qui accueille 15 enfants dans leur dernière année avant d'entrer à l'école primaire et qui viennent 4 matinées par semaine de 8h à 11h50.

D'autre part, « la garderie » qui accueille 15 enfants âgés de 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école et qui viennent 2, 3 ou 4 après-midis de 13h30 à 16h50, selon leur abonnement.

En 2021, 35 enfants ont fréquenté le P'tit Eden. Le projet institutionnel mentionne que tous les enfants sont accueillis au P'tit Eden dans les limites institutionnelles. Durant cette année, nous avons à nouveau accueilli plusieurs enfants pour lesquels nous avons collaboré étroitement avec le réseau professionnel genevois.

Comme chaque année, nous avons malheureusement dû répondre négativement à une bonne vingtaine de familles qui souhaitaient inscrire leur enfant au P'tit Eden.

De plus, depuis plusieurs années, nous observons que la population accueillie est répartie de la manière suivante :

- Environ 20 % des familles dont les 2 parents travaillent et qui ont organisé le système de garde de leur(s) enfant(s) entre le P'tit Eden et une accueillante de jour ou un membre de leur famille.
- Environ 40 % des familles dont un seul des deux parents travaille.
- Environ 40 % des familles dont aucun des deux parents ne travaille et qui sont financés par les services sociaux.

La mission du P'tit Eden est donc primordiale en termes de lieu de socialisation et de ressource éducative pour un grand nombre de familles qui ne peuvent prétendre à la crèche.

Financièrement, le P'tit Eden fonctionne grâce aux pensions que payent les parents et à la subvention que verse la commune de Chêne-Bourg. Pour 2021, le montant de la subvention est de Fr. 95'000.-.

En ce qui concerne les aménagements liés à la pandémie de covid-19, le P'tit Eden a maintenu les nettoyages des locaux et du matériel, les règles d'hygiène ainsi que les directives sanitaires dictées par les différents protocoles édités par les services compétents.

KOALA

Association Koala – 47, route de Mon-Idee – 1226 Thônex 022 349.30.66 – www.koala-ge.ch

L'association Koala organise les placements d'enfants de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes familiales de jour indépendantes, autorisées par le service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ) sur le secteur de la région Arve et Lac. Elle participe également au recrutement des accueillantes familiales sur cette région.

Les accueillantes familiales affiliées à l'association ont un statut d'indépendantes. L'association a tout mis en œuvre pour les aider administrativement, avec la participation des communes.

Durant l'année 2021, 25 placements, soit 24 jeunes enfants (dont 7 de moins de 18 mois) de la commune de Chêne-Bourg, ont été effectués de manière fixe ou occasionnelle par les coordinatrices auprès de 8 accueillantes familiales en fonction à Chêne-Bourg et dans les communes avoisinantes.

Le travail d'utilité publique des accueillantes familiales a été également reconnu et récompensé par les communes de la région Arve et Lac par une remise de prime de fidélité.

L'association Koala a besoin chaque année de nouvelles accueillantes afin de pouvoir répondre aux demandes des parents toujours en augmentation.

L'association Koala ne pourrait pas fonctionner sans l'appui financier et le soutien des communes de la région Arve et Lac.

La participation financière de la commune de Chêne-Bourg pour 2021 s'est élevée en totalité à Fr. 72'985.-.

ÉCOLES

ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

La commune de Chêne-Bourg comprend un établissement scolaire placé sous la direction de M^{me} Anne Davie, dont le secrétariat se trouve dans l'école De Haller.

ÉCOLE DE HALLER

Départ : M^{me} Mariam Mussa, enseignante en classe d'accueil. Arrivées : M^{me} Emmanuelle Montani, enseignante en classe d'accueil, M^{mes} Valérie Régamey, Emmanuelle Vacheron et Jessica Vez, enseignantes.

ÉCOLE PLACE FAVRE

Transfert : M^{mes} Valérie Régamey et Emmanuelle Vacheron à De Haller. Arrivées : M^{mes} Nathalie Litizstorf et Mégane Pachoud, enseignantes.

ÉCOLE PETIT-SENN

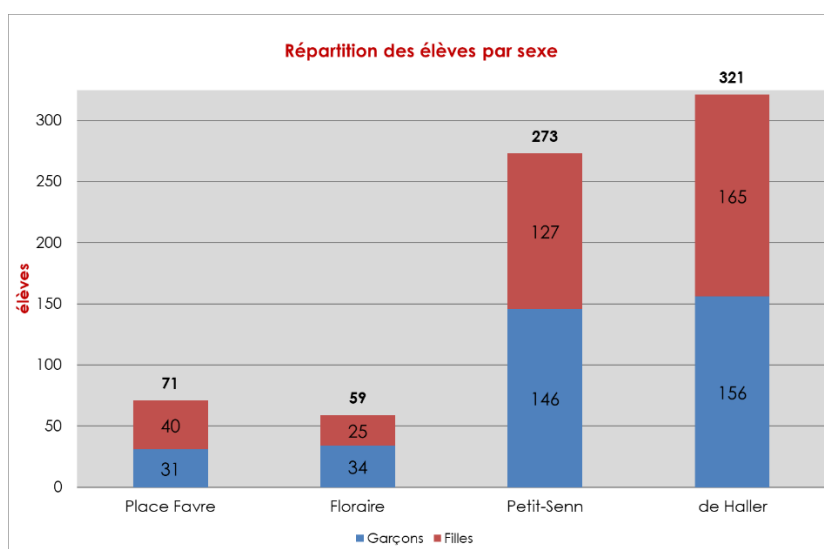
Départ : M^{me} Valérie Wolhauser, éducatrice. Transfert : M^{me} Jessica Vez à De Haller. Arrivée : M^{me} Mélissa Ahamba, éducatrice. Fermeture d'une classe.

ÉCOLE FLORAIRE

Départs : M^{mes} Delphine Sacchi et Lucie Gillard, enseignantes, et M^{me} Valérie Wolhauser, éducatrice. Arrivées : M^{mes} Ana Blanco Ferreiro, enseignante, et Mélissa Ahamba, éducatrice. Fermeture d'une classe.

EFFECTIFS À FIN DÉCEMBRE 2021

Écoles	Nombre de classes			Nombre d'élèves
	Division élémentaire	Division moyenne	TOTAL	
De Haller	9	8	17	321
Place Favre	4		4	71
Petit-Senn	4	9	13	273
Floraire	3		3	59
Total	20	17	37	724



FÊTE DES PROMOTIONS

2 ET 3 JUILLET 2021

Comme beaucoup d'autres manifestations, la fête des promotions n'a pas pu se dérouler de la manière habituelle.

Afin de ne pas prêter les élèves de 8P qui quittaient l'école primaire, le Conseil administratif a décidé, comme en 2020, d'organiser une cérémonie qui leur était exclusivement réservée en compagnie de leurs enseignants, mais sans les parents, qui pouvaient assister à la cérémonie en streaming.

Outre la distribution de prix spéciaux, tout le monde a pu admirer une démonstration d'escrime.

Chaque élève est reparti avec le traditionnel dictionnaire.

Les promotions ont eu lieu le lendemain dans les préaux des écoles de Haller, Petit-Senn et Place Favre avec des jeux disponibles pour les enfants uniquement sans présence des parents.

SUBVENTIONS POUR

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Comme chaque année, la commune a répondu favorablement aux diverses demandes des écoles pour des participations aux activités extrascolaires selon un barème tenant compte des effectifs et des degrés concernés.

CLASSES D'ACCUEIL

En 2020, l'établissement comptait deux classes d'accueil. Lors de cette rentrée, une seule classe d'accueil a été maintenue pour aider les allophones à entrer le plus aisément possible dans la langue française et dans leur scolarité genevoise. Cette classe est gérée depuis cette rentrée par M^{me} Emmanuelle Montani. Les élèves fréquentent leur classe ordinaire à 50 % et sont accueillis par demi-journée en classe d'accueil à 50 %.

INFIRMIÈRE SCOLAIRE

Départ de M^{me} Magali Cartier et arrivée de M^{me} Rachel Rémy.

ÉDUCATRICE SCOLAIRE ET ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Pour cette rentrée 2021, M^{me} Mélissa Ahamba est la nouvelle éducatrice des écoles de Petit-Senn et Floraire. M^{me} Pascale Poirier, quant à elle, poursuit son activité dans les écoles De Haller et Place Favre. Les éducatrices scolaires ont continué d'intervenir durant l'année 2021 pour soutenir la socialisation et l'intégration des enfants dans l'école.

Elles ont aussi pour mission de soutenir le rôle éducatif des familles. Leur travail est complémentaire à celui de l'équipe enseignante qui s'engage dans un projet commun avec une direction d'établissement proche de son action.

L'équipe pluridisciplinaire, constituée des éducatrices, d'une logopédiste, d'une infirmière et d'une coordinatrice pédagogique, continue à soutenir enseignants et élèves.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

M^{me} Laure Grivet a assumé la responsabilité du secteur de Chêne-Bourg, Vandoeuvres et Cologny pour le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). Les animateurs parascolaires prennent en charge les enfants inscrits de la 1P à la 8P pour la pause de midi de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h.

Ils apportent un encadrement spécifique par des animations et activités telles que : tournois de foot, ateliers cuisine, activités sportives, préaux des écoles et des parcs, bricolages, moment de repos après les repas pour les plus petits, jeux, etc. Certaines animations s'organisent avec plusieurs écoles du secteur.

La participation financière de la commune au fonctionnement du GIAP s'est élevée, en 2021, à Fr. 1'006'078.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Les enfants sont accueillis quotidiennement et servis dans les trois réfectoires en activité (école De Haller, école de la Place Favre et école Floraire). En 2021, 50'077 repas ont été servis aux enfants dans les 3 restaurants scolaires de la commune. Le prix de vente du repas est de Fr. 7.50.

ATELIERS EXTRASCOLAIRES

Grâce au succès rencontré par les ateliers extrascolaires, la commune a poursuivi ses efforts pour offrir un appui plus complet aux élèves au premier semestre 2021.

Les ateliers LES HÉROS ET MOI, APPRENDRE À APPRENDRE et PLAISIR DE LIRE, mis en place par la commune, sont animés par des intervenants formés pédagogiquement par l'ARA et mis en place avec la collaboration du GIAP.

Ils se déroulent une fois par semaine pendant 8 semaines par semestre dans l'école de l'élève qui les fréquente et sont de 3 types :

- **APPRENDRE À APPRENDRE** Le but est d'apprendre aux enfants de 5P à 8P à organiser leur travail pour l'école, en particulier de les amener à pouvoir faire leurs devoirs seuls par la suite, et à apprendre par cœur plus facilement.
- **PLAISIR DE LIRE** Il s'agit de faire découvrir aux enfants de 2P à 6P le plaisir de la lecture et de leur montrer l'importance de comprendre ce qu'on lit dans la vie de tous les jours.
- L'atelier **LES HÉROS ET MOI** permet aux enfants de 5P à 8P de prendre confiance en eux en découvrant les héros des contes et le monde du théâtre.

Pour la rentrée scolaire 2021, ces activités ont été remplacées par un atelier musical proposé par La Lyre, école de musique de Chêne-Bougeries, à l'école De Haller chaque lundi soir, toujours sur les horaires du parascolaire. Cet atelier a rencontré un franc succès auprès des enfants et des parents.

JEUNESSE

LUDOTHÈQUE

En raison des conditions liées à la pandémie de covid-19, la ludothèque est restée fermée jusqu'au 1^{er} octobre 2021. Elle a ensuite été ouverte pour les prêts de jeux uniquement, les jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00. Cinq nouveaux membres se sont inscrits.

La subvention annuelle a été versée par la commune et nous la remercions, vu les circonstances de fermeture.

Nous avons procédé en début d'année 2021 à l'achat de nouveaux jeux pour les enfants de 10 à 12 ans. La commune nous a offert une nouvelle édition du célèbre et intemporel jeu de société « Monopoly Genève » avec une case spéciale « Chêne-Bourg ».

Deux membres de l'équipe ont suivi une formation Info-ludo, logiciel de gestion qui permet de gérer l'ensemble des tâches administratives pour le fonctionnement d'une ludothèque.

Cinq membres bénévoles de notre équipe ont participé à l'animation de la fête de la maison de quartiers Le Spot au mois de septembre 2021, avec nos jeux de société dans une ambiance conviviale.

COLONIE SAINT-GERVAIS – LA RIPPE

Les écoliers de Chêne-Bourg (jusqu'à la 8^e) ont la possibilité de passer, durant l'été, entre 1 et 5 semaines à la Colonie de Saint-Gervais située à La Rippe sur Crassier (VD).

Un partenariat avec les communes des Trois-Chêne permet aux habitants de bénéficier d'un prix préférentiel. Des conditions particulières peuvent également être accordées aux parents dont les revenus sont modestes.

La colonie est située dans un cadre magnifique à 25 km de Genève, dans un environnement préservé à l'orée de la forêt, au pied du Jura. Des activités créatrices, sportives, musicales et ludiques sont organisées.

En 2021, les nombreuses activités, tant sportives qu'instructives, ont comblé les enfants des Trois-Chêne qui ont profité d'un séjour dans la colonie.

PROMOTIONS CITOYENNES

Depuis 2020, le Conseil administratif a décidé de coupler la cérémonie des promotions citoyennes avec la manifestation des vœux du Conseil administratif. Cette année, la manifestation a encore été annulée pour des raisons sanitaires.

LE SPOT MAISON DE QUARTIERS DE CHÊNE-BOURG

Rue François-Perréard 2

La Maison de Quartiers de Chêne-Bourg propose de multiples activités et met sur pied divers projets adaptés aux besoins du quartier et de ses habitants.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

Une secrétaire sociale à 70 % ainsi que 7 animateurs (= 467 %) se partagent le fonctionnement du Spot. Les mardis matin sont consacrés au colloque de gestion. Quatre jours de colloque géant ont lieu en décembre et en mai, et l'équipe participe à diverses réunions sur les Trois-Chêne et le canton.

Les réunions avec le comité de gestion se tiennent toutes les cinq à six semaines. Lors de celles-ci, les affaires courantes de la vie de l'association sont traitées et les activités passées sont évaluées. De plus, le comité fonctionne également avec des commissions (finance, personnel, membres). Celles-ci se réunissent sur demande du comité ou de l'équipe d'animation. Enfin, le bureau, composé de la présidente et d'un professionnel, prépare les séances de comité. Il est légitimé à prendre des décisions en cas de demande urgente.

Une monitrice régulière, Ana Coelho, participe à l'encadrement des enfants de la Grande Récré les mercredis après-midi entre janvier et février. Depuis mars, elle a été remplacée par Rosalie Bouhet. Un autre moniteur

permanent, Laurent Carlos, vient en soutien pour les accueils des samedis après-midi entre janvier et avril puis depuis novembre.

Tout au long de l'année, des moniteurs non permanents sont engagés pour les centres aérés. La subvention communale pour les heures moniteurs est de 1'643 heures pour 2021.

Jade Oberson a été accueillie pour un stage de maturité spécialisée ECG jusqu'au mois de mars. Alicia Jaillot a effectué un stage de découverte de l'animation du 29 mars au 2 juillet. Andrea Martinez a réalisé un stage de découverte du 12 juillet au 18 septembre. Marion Longchamp effectue un stage dans le cadre de la maturité de l'ECG du 10 octobre 2021 au 25 mars 2022.

SUBVENTIONNEMENT

En 2021, la participation financière communale s'est élevée à Fr. 99'800.- pour le budget de fonctionnement, à quoi s'ajoute Fr. 10'000.- de subvention pour les achats de matériel.

PARTENARIATS ET RÉSEAU

L'équipe d'animation du Spot collabore régulièrement avec plusieurs partenaires privilégiés, à savoir l'équipe TSHM Chêne & Co, les TSHM de Thônex, l'APE de Chêne-Bourg, la direction des écoles primaires de la commune et le personnel de l'administration communale.

Elle collabore de façon étroite avec les TSHM Chêne & Co sur le suivi de certains jeunes et en montant régulièrement des projets ensemble ; par exemple, l'organisation de tournées de quartier et l'accueil dans les parcs cet été.

Concernant les deux autres Maisons de Quartiers des Trois-Chêne, nous collaborons sur des activités telles que le ski, ainsi que l'animation d'une yourte sur la place Favre avec Chêne-Bougeries entre Noël et Nouvel An.

L'APE de Chêne-Bourg, très active, permet de faire le trait d'union entre la Maison de Quartiers et les familles de la commune.

Cela se traduit par la réalisation de projets communs spécifiques et de prêts de salle pour leurs réunions.

La collaboration avec la direction des écoles primaires permet un échange régulier d'informations, notamment concernant les enfants scolarisés dans la commune et issus de familles précaires et/ou migrantes, et leur orientation vers la Maison de Quartiers en cas de besoin de garde ou autres.

Plusieurs classes primaires de la commune ont assisté à un spectacle au Spot cette année.

Le parascolaire vient parfois en petit groupe à nos accueils.

Le personnel administratif de la commune est régulièrement sollicité pour des autorisations ainsi que divers prêts de

matériel pour les activités extérieures du Spot, collaboration fort appréciée.

LOCATION DE SALLES ET DE MATÉRIEL

Le Spot loue ses salles pour des anniversaires d'enfants, les mardis et vendredis soirs ainsi que les mercredis après-midi, et pour des fêtes de famille les dimanches. Cela correspond à un besoin réel de la population : il y a au moins une à deux locations par semaine. Les locations ont été interrompues cette année de janvier à août, en raison des restrictions sanitaires.

Le Spot loue aussi ses locaux à des associations telles que « Actif », qui organise un cours de danse pour personnes en situation de handicap les lundis, ou « Pour le Bal », qui organise des ateliers de danse traditionnelle. D'autres prêts de salles ponctuels ont eu lieu tout au long de l'année pour diverses associations locales (le jardin d'enfants Le P'tit Eden, Le Jardin se DesChêne, etc.). Enfin, le Spot met à disposition ses salles pour certains projets portés par des groupes de jeunes. Cette année, quatre jeunes musiciens ont occupé la salle de musique le jeudi soir et deux autres le mercredi soir (hors période de restrictions covid).

Le Spot loue aussi aux associations pour des sommes modiques le minibus, du matériel de sonorisation, de cuisine, des projecteurs, tables, chaises, etc.

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

ENFANTS ET ADOLESCENTS

- Accueil libre : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 20h et les mercredis de 8h30 à 19h. Les samedis après-midi de 15h à 19h de novembre à Pâques.
- Les M&M'S du mardi soir : repas avec une quinzaine de personnes.
- Café-Tartine les mercredis matins (hors période de restriction covid).
- La grande récré : activité enfants les mercredis après-midi de 13h30 à 18h sur inscription.
- Animation avec la charrette de jeux dans les parcs de la commune entre avril et octobre.

COURS ET ATELIERS

- Cours de hip-hop : les mardis de 18h à 19h.
- Cours d'éveil à la danse : 2 cours de 45 minutes les mercredis matin.
- Cours de break dance : les jeudis de 18h15 à 19h45.
- Cours dessin manga : les jeudis et vendredis de 16h30 à 18h.
- Aide aux devoirs : les mardis de 16h30 à 17h30 pour les 3P jusqu'aux 8P.

VACANCES

- Vacances de février du 15 au 19 février : centre aéré à ski et accueil libre au Spot.
- Vacances de Pâques du 6 au 9 avril : centre aéré et accueil libre au Spot.
- Vacances d'été : du 5 juillet au 30 juillet, 4 semaines de centre aéré enfants (48 places). Le centre aéré ados a eu lieu du 5 juillet au 16 juillet pour 11 ados. Du 5 au 23 juillet, puis du 16 au 27 août, présence-jeux dans divers parcs de la commune (place Dechevrens, parc Floraire, parc Mirany). Une semaine supplémentaire de centre aéré enfants a été proposée cette année du 23 au 27 août pour répondre à une forte demande (24 places).
- Vacances d'automne du 25 au 29 octobre : centre aéré et accueil libre au Spot.

SPECTACLES ENFANTS

4 spectacles ont été programmés entre avril et décembre :

- « Le Tout Doux », par Blandine Robin.
- « Glou », par la Cie Les fileurs de rêve.
- « Magie pour les enfants », par Dominic Gigax.
- « Chippie & Chips », par la Cie Qui perd ses clefs.

Deux spectacles ont dû être annulés en début d'année en raison des restrictions induites par la pandémie.

TOUT PUBLIC OU ADULTES

- Soirées femmes : un mercredi par mois.
- Repas du jeudi midi : repas communautaire ; les repas ont été annulés de janvier à mai et ont repris depuis le 3 juin sous le régime du certificat sanitaire.
- Jeudi après-midi détente : jeu de cartes (jass) et scrabble (reprise à partir du 3 juin).
- Sorties montagne : 4 samedis en janvier (sorties à Sommand).

COURS DE MUSIQUE

- Cours de batterie : les lundis après l'école.
- Guitare basse, guitare moderne, classique : les mercredis et vendredis après-midi.

COURS ADULTES

- Méthode Pilates : 2 cours les lundis entre 17h-19h15 et mercredis 10h15-11h15.
- Cours de Yoga : les mercredis 18h15-19h15.
- Danse africaine : les mercredis 19h30-20h30.
- Ateliers de communication française : les mardis et vendredis matin. Les ateliers ont repris à partir du 16 avril.
- Atelier d'expression artistique adulte : un samedi par mois de septembre à décembre.

LES EXPOSITIONS AU SPOT EN 2021

- Sophie Tracewski Grange, « Hommage à ma tendre mère au cœur d'or »
- Ariane Testori, « Éclat de noir et blanc »
- Exposition de dessins d'enfants « Enfants d'ici et d'ailleurs », en collaboration

avec Amnesty International.

- Jean-Pierre Lewerer « La perversion du trompe-l'œil ».
- Collectif DESTRESS.
- Rétro'spot'ives « 40 ans d'animation à la rue Perréard ».

LES MANIFESTATIONS DU SPOT

Un certain nombre de manifestations ont dû être annulées jusqu'au mois de mai, en raison de la pandémie, telles que les brunchs en musique, les soirées femmes, les sorties à ski du samedi, etc.

- 17 avril : spectacle de feu aux balcons avec Rollin Fire. 3 représentations dans différents quartiers de la commune.
- 25 avril : danse en familles au Spot.
- 28 avril : soirée ados projection de la demi-finale de la Champion's League en collaboration avec les TSHM Chêne & Co ; 22 adolescents présents.
- 8 mai : assemblée générale du Spot au Point favre ; une trentaine de participants.
- 19 mai : soirée femmes – confection de fleurs en feutrine sur le thème de l'art floral japonais.
- 22 mai : atelier beat-making pour les adolescents.
- 25 mai : match d'improvisation de la FIG au Spot ; une trentaine de personnes présentes.
- 29 mai : en collaboration avec les TSHM Chêne & Co et de Thônex, projection de la finale de la Champion's League et grillades ; 48 adolescents présents.
- 3 juin : reprise des repas communautaires et des après-midis détente-jeux du jeudi.
- 5 juin : organisation du vide-grenier sur la place Favre ; une centaine d'exposants présents.
- 16 juin : soirée femmes – grillades et karaoké.
- 19 juin : projection d'un match de la coupe d'Europe à la Villa Valencien (collaboration avec les TSHM Chêne & Co et de Thônex) ; 30 adolescents ont participé.
- 25 et 26 juin : Musique en Chêne, concerts filmés et diffusés en live sur Youtube.
- 2 juillet : maquillage dans les écoles de Chêne-Bourg à l'occasion des Promotions.
- 11 juillet : projection de la finale de la Coupe d'Europe à la Villa Valencien (collaboration avec les TSHM Chêne & Co et de Thônex) ; 40 adolescents présents.
- Du 6 au 9 juillet : accueil dans le parc de l'Ancienne Mairie ; jeux, bricolages, ateliers divers ; grillades le 9 juillet.
- 10 juillet : Spot sur les Quartiers avec le manège de la Cie Titanos sur la place Favre.
- 12 au 16 juillet : accueil dans le parc Floraire ; grillades le 16 juillet.
- 19 au 23 juillet : présence parc à Mirany.
- 1^{er} août : apéritif et animation sur la place Favre pour la fête nationale.

- 19 au 21 août : présence parc à Floraire, grillades le 21 août.
- 24 au 28 août : présence parc à la place Favre. Collaboration sur la semaine avec l'association « Lire et faire lire », lectures en public.
- 27 août : participation à la fête d'Opération transat au parc Floraire.
- 28 août : Spot sur les Quartiers sur la place Favre, spectacle de la Cie Goldini « Du plomb dans le gaz ».
- 30 août : organisation d'un rallye pour les 9^e année, en collaboration avec les conseillers sociaux du cycle d'orientation du Foron, pour présenter les activités du Spot auprès des adolescents.
- 8 septembre : grillades au parc de l'Ancienne Mairie ; 100 personnes présentes.
- 15 septembre : soirée femmes ; 13 participantes.
- 17 septembre : participation à la « Nuit des étoiles » au parc Floraire.
- 18 septembre : fête de la Maison de Quartiers au parc de la Micheline ; buvette, jeux en bois, rallye autour des jeux pour les enfants, maquillage, ateliers de bricolage et de couture, animation DJ et cercle de break dance.
- Du 18 au 29 septembre : accueil du projet « Polyphonie dans la ville » lors de différentes activités du Spot.
- 25 septembre : Spot sur les Quartiers à l'avenue de Bel-Air 45 à 51. Spectacle « Le Petit Cirk » de la Cie Commun Accords ; 70 participants.
- 3 octobre : marche contre la SEP (sclérose en plaques).
- 13 octobre : soirée femmes (jeux de société).
- 30 octobre : fête d'Halloween au Spot (train fantôme et diverses animations).
- 10 novembre : soirée femmes (loto).
- 26-28 novembre : marché de Noël sur la place Favre (animations et stand de restauration).
- 8 décembre : soirée femme spéciale fête de l'Escalade.
- 10-21 décembre : récolte au Spot de cadeaux offerts par les habitants à destination des personnes précaires de la commune, en collaboration avec la Mairie et l'association EPISOL.
- 24 décembre : veillée de Noël, repas et spectacle de magie ; 50 participants.
- 27 et 28 décembre : yourte sur la place Favre, diverses activités sont proposées gratuitement (spectacles, contes, promenade en poneys, etc.). En collaboration avec le Passage 41 ; entre 70 et 80 participants.

TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS MURS (TSHM)

TSHM CHÊNE&CO

L'année 2021 a été un réel défi pour l'équipe : Comment continuer à maintenir le lien social avec la jeunesse, les partenaires, les habitants, les commerçants etc., dans un contexte sanitaire particulier avec une évolution constante des restrictions ? Pour ce faire, nous avons continuellement réajusté notre intervention ainsi que nos actions afin de proposer des espaces de rencontre et d'échanges tout en étant attentif au respect des mesures sanitaires. Notre priorité est toujours de maintenir le lien avec les jeunes qui peuvent avoir besoin d'un moment de loisirs, d'un coup de pouce pour des démarches administratives, d'un relais vers des professionnels spécifiques ou souvent d'une simple écoute. Ces moments d'échanges et de partages sont essentiels pour une partie des jeunes. En effet, nous avons constaté, chez certains d'entre eux, un profond mal-être lié directement ou indirectement à cette période particulière que nous traversons. L'équipe met donc tout en œuvre pour être au plus près des besoins et des demandes de ces jeunes que nous accompagnons.

L'ÉQUIPE

Cette année a été marquée par l'absence soudaine de deux collègues pour cause d'arrêt accident et d'un arrêt maladie longue durée. L'équipe a dû faire face à ces absences et maintenir les actions programmées notamment durant la période estivale. Catarina Moreira a été engagée en tant que remplaçante durant toute l'année 2021 afin de soulager l'équipe. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement, sa disponibilité, et lui souhaitons une excellente continuation. En fin d'année, Florence Hammer s'est lancée dans son projet et a ainsi quitté l'équipe après six années et plus de vingt ans de service au sein de la FASe. Nous lui souhaitons plein de bonheur et du succès dans cette aventure.

CONSTAT

Cette crise sanitaire qui a perduré a rendu notre intervention difficile et nous poussés à la repenser. La distance, les restrictions, les masques, les quarantaines : autant d'éléments qui ont laissé des stigmates chez de nombreux jeunes. L'équipe porte une attention particulière aux effets de cette pandémie sur la jeunesse, à moyen et long terme. Nous constatons d'ores et déjà que celle-ci a généré des angoisses, de la peur, de l'isolement, des troubles, une vulnérabilité chez des jeunes qui, pourtant, avaient une situation plutôt stable.

Ce constat est également partagé et corroboré à l'échelle cantonale et nationale par les différentes études sur la santé mentale des jeunes.

Nous avons recueilli plusieurs témoignages de jeunes en détresse lors de nos permanences hebdomadaires. Nous avons également été sollicités par des partenaires (écoles, maisons de quartiers,) ou des parents qui nous ont mis en lien avec des jeunes. Nous travaillons étroitement avec les professionnels compétents pour la prise en charge des jeunes nécessitant un soutien psychologique comme l'unité mobile. Le défi de l'équipe consiste également à déconstruire l'image que certains jeunes peuvent avoir des personnes qui vont consulter un psychologue.

ACTIONS TRANSVERSALES

Nous avons mené des actions transversales durant l'année avec des jeunes des trois territoires. L'objectif de l'équipe à travers ces actions est de revenir à un essentiel : vivre ensemble. Vivre ensemble un trajet, des loisirs, des sorties, des repas, des veillées, des débats, des rires et des sourires.

Nous avons organisé différents camps et mini-séjours avec les jeunes du territoire. Au total, ce sont 37 jeunes de 15 à 20 ans qui ont participé à ces séjours allant de 2 à 5 jours. L'équipe met l'accent sur l'importance des camps et souhaite continuer à co-organiser des séjours avec les jeunes. En effet, c'est l'opportunité pour eux de changer d'environnement, du quotidien et de découvrir de

nouveaux lieux. Cela nous permet également de nous rencontrer différemment, d'échanger, de renforcer des liens, d'observer les dynamiques de groupes en partageant des moments authentiques. Moments « chers » dans cette période où les relations étaient limitées et parasitées par des conditions sanitaires souvent lourdes à assumer.

Les beaux jours nous ont permis de faire différentes sorties : plusieurs randonnées au Salève, une sortie paddle au bord du lac ainsi que plusieurs escape games avec différents groupes de jeunes. Au total, ce sont 39 jeunes qui ont participé à ces sorties. Elles nous ont permis de prendre de la distance avec l'environnement habituel des jeunes tout en leur offrant un moment convivial et favorables aux échanges.

Nous avons organisé une vingtaine de repas au cours de l'année, que ce soit dans nos bureaux ou au C2R (hébergement mis à disposition par la commune) afin de nous retrouver et maintenir le lien avec les jeunes. 60 jeunes ont pris part à ces soirées avec lesquels nous avons partagé un moment d'échange, de rigolade et de détente autour d'un repas fait par et avec les jeunes.

Nous avons mis en place 4 soirées football en partenariat avec la Maison de quartiers Le Spot et les TSHM de Thônex en diffusant certains matchs clés de la Ligue des Champions. Nous les avons stratégiquement diffusés dans des lieux différents pour permettre la rencontre

et la transversalité entre les jeunes de la région des Trois-Chêne : dans nos bureaux, au Spot, à la salle de gym de Chêne-Bougeries et à la Villa Valencien à Thônex. Ces soirées ont rencontré un franc succès, rassemblant en moyenne une trentaine de jeunes par soir.

Le projet Radio tonic à vue le jour grâce à un partenariat avec une radio locale situé à Chêne-Bourg en collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs de notre région (Veyrier-Troinex ; Thônex et Arve-Lac). L'objectif était de mettre à disposition des jeunes un créneau horaire à l'antenne d'une radio, tous les samedis de 13h à 15h. Un média qui permet de communiquer de façon utile, ludique et interactive. Ce projet a mobilisé 60 jeunes de la région Salève qui ont participé de janvier à juin 2021 à l'émission hebdomadaire « C'est quoi les bails ». Différentes thématiques d'actualités ont été abordés par les jeunes : tels que « Comment draguer en période Covid ». Les émissions sont en replay sur le lien suivant : <https://radiotonic.ch/podcastfilter/cest-quoi-les-bails/>

Le Projet impact vise à permettre à des jeunes de se réunir et d'échanger autour de projets qu'ils ont envie de mettre en place. Durant deux jours et demi, plusieurs ateliers ont été proposés à 10 jeunes pour peaufiner leurs objectifs, affiner leurs idées et rencontrer des personnes inspirantes et à même de les soutenir dans la concrétisation de leur projet. Ces 5 demi-journées ont été animées par deux équipes TSHM (Vernier et Chêne&Co) ainsi que la chargée de projet Impact (FASe).

Cette année, nous avons choisi de participer à l'action citoyenne Samedi du partage avec des jeunes que nous avons mobilisés afin de les rendre attentifs et soucieux de l'importance de donner de son temps aux personnes qui sont dans le besoin. Nous avons mobilisé 9 jeunes qui ont récolté bénévolement des denrées alimentaires durant 3 samedis à la Migros de Chêne-Bourg et à la Coop de Chêne-Bougeries. Les jeunes se sont investis et ont participé avec enthousiasme à cette action. Nous prévoyons de la reconduire chaque année.

Présence Sociale en 2021

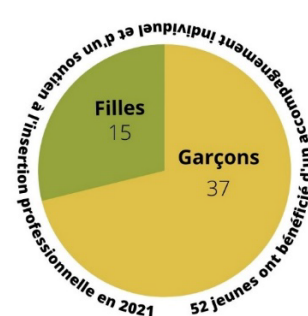
Heures de présences rue sur 210 jours : 630 heures

Permanences 2021

Nombre d'heures de permanences : 153 heures
Nombre de permanences : 51 permanences

Accompagnement individuel et soutien à l'insertion professionnelle en 2021

Nombre de jeunes : 52 jeunes



ACTIONS SPÉCIFIQUES À CHÊNE-BOURG

Le parc Floraire à Chêne-Bourg a été animé cet été par l'Opération transat. Ce projet a été mis en place en collaboration avec la Mairie pour mettre à disposition de la population des transats dans le parc. Nous sommes intervenus avec des petits jobs pour effectuer l'installation et le rangement des transats de fin juin à fin août. Ce petit job a permis aux jeunes de pouvoir travailler et s'investir durant cette période. Nous avons également tenu diverses buvettes lors des soirées programmées.

Pendant la première quinzaine de juillet, nous avons tenu un food-truck avec des petits Jobs au parc Floraire afin de mettre à disposition des habitants un snack-bar. Cet outil nous a permis d'avoir une certaine visibilité et d'entrer en relation avec des habitants de la commune.

Le célèbre café-croissant des aînés a encore été un succès. Les jeunes en petit job ont préparé et servi le petit-déjeuner pour les aînés de la commune avant le départ pour Yvoire. Au-delà du service, cette action permet une rencontre ainsi que des interactions intergénérationnelles.

Malgré les restrictions sanitaires, le service culturel de la Mairie de Chêne-Bourg a pu maintenir la Fête de l'Escalade. Nous y avons participé avec 2 équipes de jeunes dont l'une qui a fait « Lâche Pas Ton Pote » et l'autre qui s'est chargée de faire le tri des déchets. Nous avons également préparé et distribué le vin chaud si précieux pour l'Escalade.

Le marché de Noël s'est déroulé sur trois jours à la place Favre. Nous avons partagé un stand nourriture avec la maison de quartiers le Spot au milieu des autres stands présents sur place. Les petits jobs se sont chargés de préparer et de vendre la soupe durant le marché. Malgré le froid, la bonne humeur et la convivialité étaient aux rendez-vous.

SOCIAL

ACTIONS SOCIALES

En 2021, 241 personnes ont bénéficié d'un suivi du service social, dont 52 (21.60 %) nouvelles situations. Cela représente un total de 266 entretiens.

Parmi les situations suivies, 42 % concernent les couples avec enfants, 30 % les familles monoparentales, 26 % les personnes seules, et 2 % les couples sans enfants.

Le nombre de personnes rencontrées cette année a augmenté de 8.60 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'appels téléphoniques (680) a subi une augmentation de 16.50 % par rapport à 2020.

Pour chaque cas, une analyse sociale et financière de la situation du demandeur est effectuée.

FAMILLES

MESSAGES AUX PARENTS

À l'occasion de la naissance de leur premier enfant, la commune a eu le plaisir d'offrir à 39 familles un abonnement pendant une année aux Messages aux parents de Pro Juventute.

ACTION CARTES CADEAUX À NOËL

69 familles ont pu bénéficier de cette action.

AÎNÉS

NONAGÉNAIRES ET CENTENAIRES

Les élus ont toujours le plaisir de marquer les anniversaires de leurs communiens atteignant 90, 95 et 100 ans.

Cette année, 23 personnes ont reçu à cette occasion un présent et les meilleurs vœux du Conseil administratif.

VOYAGE DES AÎNÉS

48 personnes ont participé au traditionnel voyage en Ligurie organisé par la commune de Chêne-Bourg.



SORTIE DES AÎNÉS

Le jeudi 16 septembre, 127 personnes accompagnées du Conseil administratif ont participé à une croisière sur le Léman et ont pu déguster les filets de perche à Yvoire et visiter le jardin des cinq sens.

Lors de cette sortie, 3 couples ont été fêtés pour leurs noces d'or et 3 autres pour leurs 60 ans de mariage.

COLIS DE NOËL

Au mois de décembre, 695 colis de Noël ont été livrés aux personnes âgées de 75 ans et plus.

CHÊNE-BOURG A DU CŒUR POUR NOËL

Le 18 décembre, la salle Point Favre a accueilli le traditionnel repas de Noël solidaire organisé par les autorités de Chêne-Bourg. 171 convives ont pris plaisir à participer à cette rencontre festive et chaleureuse, avec le concours de 17 bénévoles.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

29 associations ont été soutenues financièrement pour un montant total de Fr. 90'000.-.

ACTIONS COMMUNAUTAIRES LOCALES

55 associations ont été soutenues financièrement pour un montant total de Fr. 147'000.-.

PERMANENCE JURIDIQUE

Afin de pouvoir orienter les habitants des Trois-Chêne face à un problème juridique ou de pouvoir les informer sur un sujet relatif au droit, une permanence juridique s'est tenue à la Mairie tout au long de l'année.

Durant cette année, 109 personnes ont pu bénéficier du conseil avisé d'un spécialiste du droit, dont 47 personnes habitant Chêne-Bourg.

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Sur 2'208, cartes CFF à disposition des habitants de la commune, 1'758 ont été vendues durant l'année 2021, ce qui représente un taux moyen annuel d'utilisation de 79.60 %.

ABONNEMENTS TPG

Le Conseil administratif a renouvelé en 2021 l'offre pour les abonnements juniors en offrant une subvention d'une valeur de Fr. 50.- lors de l'acquisition ou du renouvellement d'un abonnement annuel.

Ainsi, 259 juniors ont profité de cette offre. Le coût de l'opération pour la commune s'est élevé à Fr. 12'950.-.

CENTRE D'ACTION SOCIALE DE TROIS-CHÊNE

*Tour Opale, 5^e étage
Chemin de la Gravière 3*

Le Centre d'action sociale (CAS) de Trois-Chêne est rattaché à la fonction Action sociale (ASOC) de l'Hospice général (Hg). En décembre 2021, l'unité regroupe 31 collaborateurs dont 15 assistants-sociaux-ales (AS), 8 gestionnaires financiers et administratifs (GFA), 4 secrétaires sociales (SeS), 1 étudiante HETS en 1^{re} année, 1 stagiaire du chômage et 1 responsable d'unité, M^{me} Delphine Binder.

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil du public les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, les jeudis de 13h30 à 16h30.

Réponses téléphoniques de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sauf les jeudis matin.

LA STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE

La stratégie institutionnelle « Inventer l'Hospice général de demain » guide l'action de l'Hg avec l'ambition de positionner l'institution comme acteur essentiel du mieux-vivre ensemble à Genève. Dans un monde en pleine mutation, l'Hg met tout en œuvre pour offrir au quotidien un accompagnement social de qualité.

AMÉNAGEMENT DU CAS

Les nouveaux locaux offrent des espaces polyvalents selon le modèle Part'Hg : un nouveau concept d'accueil, avec un espace informatique réservé aux personnes, des espaces collaboratifs favorisant les échanges, la coordination et l'innovation

ainsi que des espaces confidentiels pour les entretiens périodiques.

PRESTATIONS CAS

Les collaborateurs du CAS assurent différentes prestations, dans le respect des dispositions légales en la matière (loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) et règlement d'exécution de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (RIASI)) :

- Accompagnement social visant l'autonomie et destiné à permettre la réinsertion socio-professionnelle des personnes.
- Information et orientation.
- Aide financière lorsque la personne ne dispose pas de ressources suffisantes pour subvenir à ses propres besoins ou à ceux des membres de sa famille.

ORIENTATION ET RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Toute personne sollicitant une aide sociale et dont l'évaluation de la situation démontre l'absence de frein à l'emploi est orientée vers un stage d'évaluation, proposé par l'un de ces trois prestataires : les Établissements publics pour l'intégration (EPI), la Fondation IPT et la Fondation PRO. À l'issue, 2 types de suivi peuvent être préconisés :

- suivi « insertion professionnelle » au service de réinsertion professionnelle de l'Hg (SRP) par un conseiller en insertion professionnelle (CIP) ;
- suivi au CAS par un AS afin de développer l'autonomie des personnes et viser une résolution des difficultés sociales susceptibles d'être un frein à la réinsertion professionnelle.

Des équivalences au stage d'évaluation LIASI sont en vigueur et permettent une orientation directe au SRP.

Afin de répondre au plus près aux besoins des personnes et de gagner en efficience au niveau de l'insertion professionnelle, le partenariat entre AS et CIP s'est poursuivi 2021, avec la présence physique régulière du CIP au sein du CAS.

LES JEUNES ADULTES ÂGÉS DE 18 À 25 ANS

Le public des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans est orienté en fonction du critère d'âge : aux 18-23 ans, l'unité Point jeunes garantit la remise de prestations financières prévues par la LIASI et mène des actions préventives en lien avec les problématiques rencontrées notamment à travers des ateliers de prévention.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ADAPTÉ

Les professionnels du CAS œuvrent au quotidien à la mise en place d'un accompagnement social adapté au rythme et aux besoins de chaque personne. Grâce à une approche holistique des situations, ils accompagnent les personnes dans des projets individualisés leur permettant ainsi de

développer leur autonomie, leurs compétences et leurs ressources personnelles.

L'INFORMATION COLLECTIVE

Des séances d'information collectives par thématique ont lieu au CAS de Trois-Chêne et sont adaptées aux besoins de la population. L'atelier « déclaration d'impôts » a lieu entre février et avril. Les ateliers sur les autres thématiques (subsidiarité et décompte de prestations, naissance, construire un projet social) se déroulent régulièrement dans l'année en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

LA PERMANENCE GFM

La permanence « gestion des frais médicaux (GFM) » a lieu deux fois par mois et vise à accompagner les personnes dans l'apprentissage de la gestion de leurs frais médicaux, étape importante dans le développement de l'autonomie. Elle propose une approche simplifiée du système administratif genevois afin de permettre aux personnes de gérer ses documents de manière autonome.

PARTICIPATION ACTIVE AU BIS

Des collaborateurs de l'Hg ont participé au Bureau d'information social lorsque celui-ci a été organisé sur la commune de Thônex.

LE CAS DE TROIS-CHÊNE DÉSIGNÉ POUR CONDUIRE UN PROJET PILOTE

L'augmentation du nombre de personnes à l'aide sociale et l'apparition de nouvelles formes de précarité au fil du temps, dont la récente crise pandémique a montré

l'étendue, rendent aujourd'hui nécessaire une révision de fond de l'assistance publique, fondée actuellement sur la LIASI. De ce fait, un avant-projet de loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité est en cours d'élaboration.

Le CAS de Trois-Chêne a été choisi pour mener un projet pilote, d'une durée de 24 mois dès le 1^{er} semestre 2022, afin de tester les effets de l'application de certaines dispositions contenues dans cet avant-projet de loi. Celles-ci introduisent des nouveautés dans le calcul et dans la fixation de la prestation financière d'aide sociale, soit la forfaitisation de certains éléments composant la prestation financière d'aide sociale et la fixation du calcul de la prestation pour une durée d'un à six mois, selon la situation de la personne concernée. Ces dispositions visent à renforcer l'autonomie des personnes et favoriser la mise en place d'un projet d'accompagnement avec les collaborateurs de l'Hospice général. Toute personne volontaire et bénéficiant de prestations financières au sein du CAS de Trois-Chêne est invitée à participer à ce projet pilote.

LA GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

La gestion électronique des documents (GED) déployée en 2018 est désormais totalement opérationnelle. Les personnes peuvent transmettre leurs documents par e-mail ou les scanner au CAS. L'échange d'informations et de documents entre les différents acteurs de l'accompagnement est amélioré et l'accès aux données et le temps consacré au travail administratif sont simplifiés.

Un espace informatique est à disposition des personnes pour effectuer des démarches (logement, travail, administratif, etc.) avec le soutien d'un collaborateur du CAS.

CONSTATS

En 2021, le CAS des Trois-Chêne est venu en aide à 2'612 personnes, correspondant à 1'469 dossiers, soit une augmentation d'environ 6 % par rapport à décembre 2020 (1'390 dossiers).

GÉNÉRALITÉS 2021 CAS 3 CHÊNE

- 922 dossiers aidés
- 1'664 personnes aidées
- 938 dossiers aidés en moyenne par année
- 1'693 personnes aidées en moyenne par année
- 243 nouveaux dossiers
- 263 sorties (arrêt d'aide)

ACTION TROIS-CHÊNE POUR L'EMPLOI

Chemin De-La-Montagne 136

Permanence pour l'emploi des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.

La structure compte également 8 communes partenaires : Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Puplinge, Presinge et Vandœuvres.

MISSION DE L'A3CE

Les usagers font appel aux services de l'A3CE de manière volontaire. Ils ont la possibilité de fréquenter la structure sur rendez-vous, selon leurs besoins, régulièrement ou de manière ponctuelle, et de bénéficier d'un suivi individuel et individualisé par les conseillères en insertion professionnelle.

Les attentes à l'égard de la structure varient d'une personne à l'autre. Elle aide ses usagers dans la création d'un dossier de candidature complet, dans leurs recherches d'emploi et leurs postulations en ligne ou à la préparation aux entretiens d'embauche. Elle les accompagne également dans la construction d'un projet professionnel réaliste et réalisable en collaborant, le cas échéant, avec le réseau de la permanence.

De plus, la permanence attache beaucoup d'importance à entretenir une collaboration étroite avec les employeurs de la région afin de faciliter le processus d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail.

ACTIVITÉ EN 2021

En 2021, 614 personnes provenant des Trois-Chêne et des communes d'Arve et Lac partenaires ont été suivies (667 en 2020). La fréquentation de la permanence reste donc stable par rapport à l'an dernier.

À l'instar de l'année 2020, l'accueil des usagers s'effectue uniquement sur rendez-vous afin de limiter le nombre de personnes présentes dans les locaux. Cependant, la structure a continué d'offrir la possibilité aux personnes autonomes de venir travailler seules en s'annonçant au préalable par téléphone. En début d'année, afin de respecter les limitations et règles sanitaires, certains entretiens ont été réalisés par téléphone ou visioconférence.

Cette année, l'A3CE a comptabilisé 133 retours à l'emploi (146 en 2020). Il s'agit de tous les types d'emplois (apprentissage, remplacements, CDD, CDI). En outre, nous avons observé une augmentation significative des places de stage dans de nombreux secteurs d'activités.

Pour les usagers ayant besoin d'un soutien financier pour concrétiser leur projet professionnel, nous avons réalisé près de 50 demandes de fonds auprès de fondations privées pour un total de plus de Fr.110'000.-.

Bien qu'accueillant un public de tous âges, la structure accorde une attention particulière au suivi des jeunes en recherche d'apprentissage, notamment lors des périodes charnières, et de ceux en rupture scolaire afin de les motiver à s'investir dans un projet de formation.

Comme chaque année, la structure a ouvert ses portes à des stagiaires dans le cadre de leur formation ou pour découvrir les métiers du social ou de l'administration. En outre, nous avons permis à une personne en reconversion professionnelle et formée en tant que job coach, d'acquérir une seconde expérience dans ce domaine.

INSTITUTION GENEVOISE DE MAINTIEN À DOMICILE (IMAD)

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont assurées, sur le secteur de Trois-Chêne, par trois équipes constituant l'antenne de maintien à domicile, placée sous la responsabilité du centre de maintien à domicile Eaux-Vives de l'Imad.

Les trois équipes de l'antenne de maintien à domicile des Trois-Chêne sont désormais dans les nouveaux locaux de la tour Opale, sis au chemin de la Gravière 3 à Chêne-Bourg, à deux pas de la gare du Léman Express.

MISSION

L'Imad assure des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement social et de répit favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie, en partenariat avec les proches aidants et en coordination avec le réseau de soins.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres et les antennes de maintien à domicile, ainsi que dans les structures intermédiaires (immeubles avec encadrement pour personnes âgées, unités d'accueil temporaire de répit). À Chêne-Bourg l'Imad collabore avec la commune pour la gestion de l'IEPA situé à la rue de Genève 75.

Les prestations fournies sont les suivantes :

- les soins infirmiers : à visée préventive, éducative, curative (injections, pansements), palliative (traitement de la douleur) ;
- les soins de base (aide à la toilette, au lever et au coucher) ;
- l'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne
- la recherche de contacts avec la famille, l'entourage et l'environnement social ;
- le soutien aux parents, la consultation parents-enfants (suspendue durant la pandémie), l'encadrement et la garde d'enfants malades ;
- l'ergothérapie : rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement ;
- les actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et des accidents ;
- la livraison de repas à domicile et l'organisation de repas en compagnie dans un restaurant de proximité ;
- la sécurité à domicile : système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes ;
- l'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec encadrement pour personnes âgées ;
- la réponse globale à l'urgence sociale 7j/7, de 17h à 8h en semaine et 24h/24 week-end et jours fériés.

TYPLOGIE DE LA CLIENTÈLE

La clientèle de l'antenne de Trois-Chêne représente 1'508 personnes en 2021 (1'497 en 2020). 76.50 % des clients avaient plus de 65 ans, 51.30% plus de 80 ans. Elle est en majorité composée de femmes (65.10 %).

Le nombre global de clients a peu augmenté (+0.70 %) par rapport à 2020, après la forte augmentation (+8.10 %) de 2020 par rapport à 2019 due aux nouveaux clients repas et soins pris en charge durant la pandémie de covid-19.

Le volume des prestations délivrées en 2021 est stable par rapport à 2020 voire en légère diminution pour les soins (-0.70 %) et les repas (-2.30 %) ; l'aide pratique a augmenté de 16 %.

PRESTATIONS FINANCIÈRES DE CHÊNE-BOURG

- Fr. 116'235.- pour l'Imad/Hospice.
- Fr. 173'978.- pour l'Action Trois-Chêne pour l'emploi.

IMMEUBLE AVEC ENCADREMENT POUR PERSONNES ÂGÉES (IEPA)

Rue de Genève 75

La crise covid-19 et les mesures sanitaires ont contraint l'IEPA à restreindre et à adapter les animations proposées.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Entre avril et début décembre, l'IEPA a pu reprendre les jeux de société et petits déjeuners hebdomadaires.

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Cette année, les animations suivantes ont pu être organisées : loto, café gourmand ou anecdotes, apéritifs, lecture avec débat, atelier de décoration ou fabrication d'objet, atelier mémoire, repas à thème, terrarium, moment musical, quizz, distribution de gâteaux faits maison. Reprise des repas festifs 1 fois par mois depuis septembre.

LA SÉCURITÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire, un plan de protection a été mis en œuvre pour les locataires et les visiteurs.

FAITS MARQUANTS

En 2021, il y a eu 3 décès, 1 départ en EMS et 3 arrivées.

LA PRESTATION D'ENCADREMENT IMAD

La prestation d'encadrement de jour est assurée par une gérante sociale ainsi qu'une intendante sociale. Elle est complétée par une aide de salle à manger et une aide à domicile. Par ailleurs, une permanence nocturne a lieu toute l'année, 7 jours sur 7, entre 19h et 7h.

Pour l'année 2021, les aides individuelles accordées aux locataires, à leur demande, ont été les suivantes :

- gestion partielle de budgets ;
- gestion ou aide à la gestion du courrier ;
- traitement de diverses demandes administratives (correspondance, téléphones, rendez-vous) ;
- aide pour la réalisation des dossiers de demandes de prestations complémentaires, leurs révisions régulières ainsi que pour les inscriptions en EMS (visites préalables) ;
- réponses à des besoins pratiques quotidiens (achats de première nécessité, commandes de repas, soutien dans la planification d'aide pratique, liens avec la famille et/ou le réseau secondaire (médecins, colloques de réseau) ;
- orientation vers les mesures d'accompagnement à domicile adaptées : livraison de repas à domicile, installation d'un système de sécurité, demandes de prestations imad, d'aides à la vie pratique ;
- soutien et conseils ;
- visites de sécurité et de soutien par les permanents nocturnes.

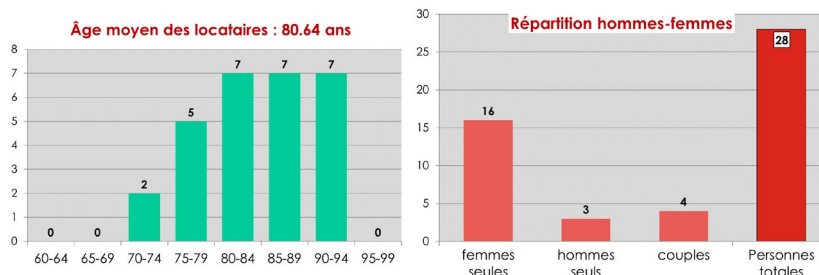
LES CONTACTS AVEC LA MAIRIE

L'IEPA a eu des contacts avec le service social communal pour examiner des demandes de logement.

La Mairie a offert un repas de l'Escalade avec une marmite en chocolat.

LES LOCATAIRES : STATISTIQUES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Il y a actuellement 28 locataires présents, ce qui correspond à un taux de remplissage de 93 %.



FONDATION POUR LE LOGEMENT

Présidence de M. Philippe Moser, Maire

La Fondation a été créée en 1977, en vertu de la loi sur les fondations de droit public du 15 novembre 1958, dans le but de mettre à la disposition de la population de Chêne-Bourg des logements confortables à loyers abordables ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

LE PATRIMOINE

Le patrimoine de la Fondation est composé de :

- 7 immeubles à loyers libres construits en 1976 situés à l'avenue de Bel-Air 49, 49A, 49B, 49C, 51, 51A, 51B ;
- 3 immeubles à loyers libres construits en 1996 situés à l'avenue de Bel-Air 47A, 47B et 47C ;
- 2 immeubles à loyers libres construits en 1996 situés à la rue Peillonex 35 et 37 ;
- 1 immeuble HLM-LUP construit en 2015 situé à la rue Peillonex 35A.

BÂTIMENT À LOYERS LIBRES

Les bâtiments à loyers libres de l'avenue de Bel-Air comportent 117 appartements de 2 à 6 pièces représentant 455 pièces, 38 parkings extérieurs, 82 parkings intérieurs, 10 boxes, 2 places pour motos, pour un état locatif de Fr. 1'801'165.-.

Les bâtiments à loyers libres de la rue Peillonex comportent 30 appartements de 2,5 à 5 pièces représentant 118,5 pièces, 5 arcades d'une surface totale de 378 m², un garage souterrain de 51 places, pour un état locatif de Fr. 651'384.-.

BÂTIMENTS HLM-LUP

Le bâtiment HLM-LUP de la rue Peillonex comporte 14 appartements de 4 à 5 pièces représentant 68 pièces, 1 arcade d'une surface totale de 151 m², un garage souterrain de 13 places de parking pour un état locatif total de Fr. 299'018.-.

FINANCES

Au plan financier, l'exercice 2021 s'est clôturé avec un montant de Fr. 1'558'458.- aux charges et de Fr 3'625'012.- aux revenus, dégageant ainsi un excédent de revenus de Fr. 2'066'554.-.

61, AVENUE DE BEL-AIR

La Fondation continue ses travaux, en collaboration avec l'agence immobilière m3 REAL ESTATE et le bureau d'architectes DL-C, pour la construction de HLM-LUP.